53e année édit. tri-hebdomadaire, N° 80. SAMEDI, 17 JUILLET, 1875. 11e année édit. quotidienne No 57

TAUX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE.

Par an, payé d'avance..... $4.00
Par an, non payé d'avance..... 5.00

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, payé d'avance..... $6.00
Par an, non payé d'avance..... 7.00

L'édition tri-hebdomadaire du *Journal* paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS.

Lorsqu'on veut se désabonner, on doit en donner avis un mois avant la fin de son semestre courant, et solder son compte, si l'on doit des arrérages, autrement l'abonnement est censé courir.

On s'abonne directement aux bureaux du *Journal*, coin des rues Ste. Anne et du Fort, haute-ville, en face de la Place d'Armes.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Editeur-propriétaire, AUGUSTIN COTÉ, *à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco*

TARIF DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion..... $0.50
Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10. 0.80
Pour chaque ligne au-dessus de 10 lig. 0.08
Pour chaque insertion subséq., par lig. 0.02

Les réclames, rapports de commandites, décès, mariages, etc., sont sujets au tarif des annonces.

Les annonces déposées jusqu'à midi du jour de la publication paraissent le même jour.

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, est publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

☞ Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes.

Les manuscrits non insérés sont détruits.

ETAT-PONTIFICAL.

Rome, 21 juin.

C'était aujourd'hui, le 29e anniversaire du couronnement de Pie IX et la fête de saint Louis de Gonzague, pour lequel Rome a une toute spéciale dévotion. Aussi dès le matin les Romains se sont portés en foule dans l'église de Saint-Ignace où repose le corps de l'angélique Louis, afin d'y prier pour le Pontife bien-aimé que Dieu conserve d'une manière si miraculeuse. Plus tard, la noblesse romaine s'est rendue tout entière au Vatican et a déposé aux pieds du grand Pie IX, que seul elle reconnaît pour son légitime Souverain et Roi, l'hommage de son profond respect et de son inaltérable dévouement. L'audience a eu lieu dans la salle du Consistoire.

Le Saint Père a quitté ses appartements un peu après-midi, et c'est à grand'peine qu'il a pu se frayer un passage dans les anti-chambres où ses plus fidèles serviteurs s'étaient empressés de venir se ranger pour lui rendre hommage et lui offrir leurs vœux.

On voyait là tout ce que Rome contient de plus illustre par la naissance, la richesse et les talents. Sa Sainteté avait très-bonne mine, et bien qu'Elle ne soit pas encore entièrement guérie, Elle s'avançait d'un pas ferme et sans le secours d'aucun appui, suivie d'un brillant cortége de cardinaux, de prélats et de camériers. On y remarquait les cardinaux Monaco Lavalette, Guidi, Borromeo, Ferrieri, Giannelli, Chigi, de Luca, Barrardi, Socconi, Bilio et Bartolini, et bon nombre d'évêques de différents pays.

Le Saint-Père ayant pris place sur son trône, le marquis Cavalotti, sénateur de Rome, a ployé le genou devant Sa Sainteté et a lu l'Adresse suivante qui n'est que la fidèle expression des sentiments dont sont animés tous les membres de l'aristocratie romaine :

« Très-Saint-Père,

» Ce sentiment de constante admiration qui remplit les esprits et les cœurs de tous les catholiques en vous voyant entrer dans la trentième année de votre souverain Pontificat se manifeste plus spécialement dans le Patriciat romain, qui prend d'autant mieux part aux glorieuses influences de votre couronne qu'il est plus rapproché de votre trône. Notre admiration et notre vive reconnaissance s'accroissent en voyant comment la divine Providence conserve avec une durée sans exemple votre précieuse vie en vous accordant une robuste vigueur d'esprit et de corps.

» Ceux-là même qui, pour leur malheur, sont ennemis du Saint-Siége ne peuvent s'empêcher d'être frappés de stupeur en contemplant cet événement unique dans l'histoire ; et, bien qu'ils affectent de ne pas reconnaître dans ce fait extraordinaire l'œuvre du Très-Haut et qu'ils s'efforcent de l'attribuer à des causes naturelles et accidentelles, ils n'en éprouvent pas moins un sentiment confus d'attente craintive et inquiète qui ne les laisse pas reposer tranquillement dans leurs usurpatrices et lâches rapines, ni jouir de cette sûreté de l'avenir qu'ils se vantent audacieusement de posséder déjà en main.

» Mais nous, Très-Saint-Père, qui reconnaissons dans votre existence non point l'œuvre du hasard, mais un dessein de la miséricordieuse Providence, nous sommes tous dans l'attente de grande consolations à la vue des miraculeuses circonstances qui accompagnent les premiers jours de la trentième année de votre Pontificat.

» A l'occasion du second centenaire de la révélation du Sacré Cœur de Jésus, un mouvement unanime de piété religieuse auquel vous avez donné, Très-Saint Père, une si naturelle impulsion, s'est emparé de tous les fidèles, et le monde catholique tout entier s'est consacré à ce Cœur très-saint. Or, que pouvons-nous attendre autre chose de ce Cœur divin qui est la vraie source de la charité et de la paix, sinon ce secours pour l'Eglise, pour le Saint-Siége et pour la société ruinée, qu'il serait folie d'espérer d'ailleurs ? Et si les maux sont arrivés à leur faite, le remède opportun pour les guérir ne sera qu'une œuvre plus digne de ce Cœur qui est le réparateur des misères humaines.

» Tels sont, très-Saint Père, les sentiments et les vœux dont sont animés le patriciat et la noblesse de Rome, en ce jour solennel où ils vous offrent leurs félicitations et vous renouvellent l'hommage de leur incorruptible fidélité, en ce jour où ils vous présentent leurs plus joyeux souhaits pour la nouvelle année qui doit clore le sixième lustre de votre glorieux Pontificat.

» Accueillez ces vœux et ces souhaits, très-Saint-Père, avec votre bonté accoutumée et encouragez-les par votre apostolique bénédiction, que, prosternés à vos pieds, nous implorons ardemment de Votre Sainteté. »

La lecture de l'adresse étant terminée, le Saint-Père s'est levé et, d'une voix claire et fortement accentuée, a prononcé un long et admirable discours, le plus remarquable peut-être qui soit encore sorti de sa bouche éloquente, et qui est destiné, nous n'en doutons pas, à faire la plus profonde impression, non-seulement dans tout le monde catholique, mais encore dans tout le monde libéral et révolutionnaire. Ce discours, fidèlement recueilli par la sténographie, ne tardera pas à être publié dans toute son intégrité. Je suis heureux, en attendant, de pouvoir vous en faire connaître, dès aujourd'hui, les principales idées.

Le Saint-Père a commencé par dire que la présence de ses chers fils, qui était une preuve de leur constance dans les sages déterminations qu'ils avaient prises dès le commencement de marcher toujours unis et dévoués au Siége apostolique, lui suggérait une pensée de remerciement et de gratitude envers Dieu, surtout quand il passait en revue les événements accomplis depuis cinq ans. Sa Sainteté a fait ensuite l'histoire des principaux événements de ces dernières années, et s'est écriée : « Le triste mois de septembre 1870 venait de commencer, et comme les idées et les volontés de ces maîtres de Rome nous étaient connues, on examina le parti qu'il y avait à prendre dans une semblable circonstance. Fallait-il partir ou rester ? Après de mûres réflexions, il fut décidé de rester, et cette résolution une fois prise, j'en fus heureux, parce que la fidélité et le dévouement des Romains m'étaient bien connus. Je me dis : Je reste à Rome, parce que les Romains sont mes sujets fidèles, parce qu'ils m'aiment et que je les aime, et aussi parce que je pourrais peut être ainsi écarter ou diminuer les fléaux de cette patrie infortunée et de l'Eglise persécutée. »

Le Saint-Père a ajouté que, après avoir pris cette détermination, il reçut la visite d'un chevalier subalpin qui lui portait une lettre d'un prince catholique. Dans cette lettre ce prince lui disait qu'il avait été appelé par la Providence à soutenir les droits et l'indépendance de l'Italie. Il disait encore que la Providence l'avait destiné à défendre le Saint-Siége. « Or, je le demande, s'est écrié le Saint-Père, après l'entrée des nouveaux maîtres de Rome, le Saint Siége a-t-il été défendu et protégé ? Que les couvents abandonnés, que les églises dépouillées, que les garanties accordées et violées en même temps répondent pour moi ! » On disait encore dans cette lettre, a ajouté Sa Sainteté, qu'on ne voulait mettre le pied dans Rome que pour garantir la volonté des Romains.

C'était dire que les Romains gémissaient sous un joug odieux, qu'ils en étaient fatigués, et ne demandaient qu'à en être délivrés, comme les Juifs qui s'adressaient à Samuel pour lui demander un roi, qui fut Saül. Mais les faits sont là pour prouver que les Romains étaient heureux de vivre sous le paternel gouvernement des Papes et ne soupiraient pas après un changement.

En effet, toutes les manœuvres employées pour l'émouvoir, afin de colorer la sacrilége invasion de Rome, furent peine perdue. Il y eut alors un ministre d'un prince étranger qui joua le rôle d'Achitofillus. Il accourait sans cesse au Vatican pour y donner au Pontife des assurances de dévotion et de tranquillité, puis il courait aussitôt aux portes et pénétrait dans le camp ennemi pour y faire connaître tout ce qui se passait et pour y régler les mouvements envahisseurs, préludant ainsi à la guerre hypocrite et forcenée qui ne tarda pas à être déclarée à l'Eglise dans son propre pays et par ses mêmes maîtres. Mais le châtiment de cette trahison n'a pas tardé, et tous savent comment ce ministre a fini. Le Saint-Père a ajouté ensuite qu'en attendant on faisait sous les murs de Rome de grands apprêts et on mettait en ligne de nombreuses forces pour voir si les Romains s'ébranlaient. Mais tous demeurèrent tranquilles et personne ne bougea. On fit alors une seconde tentative et on ouvrit la brèche à coups de canon.

Pendant deux jours le peuple fut laissé maître de lui même, et cependant malgré que Rome fût demeurée sans une force armée régulière, puisque la noble petite armée pontificale avait été dissoute et expédiée au loin, la vraie population romaine ne prit aucune part aux manifestations qui eurent lieu.

Sa Sainteté a continué en disant qu'elle remerciait Dieu d'avoir pris cette détermination de rester à Rome et de partager avec son peuple fidèle les peines et les consolations, car tous ont été témoins, ces jours derniers, combien Dieu a été fêté et honoré dans les églises, ce qui a été pour tous une grande consolation. Il a suffi d'un désir du Pape, s'est écrié en ce moment le Saint-Père, pour que les actes de piété se multipliassent partout non seulement en Europe, mais encore au delà de l'Océan. A la voix du Pape le monde catholique tout entier s'est ébranlé. Et tandis que ce grand fait s'accomplissait, un certain gouvernement a été déclaré publiquement, par plusieurs députés, le complices des pires bandits. Si l'accusation est vraie, je l'ignore, et ce n'est pas à moi à m'en occuper, mais ce que je sais, c'est que le choix ne saurait être difficile entre un gouvernement sur lequel pèsent de si terribles accusations et le Saint-Siége apostolique que les Romains n'ont cessé d'aimer et de vénérer et à la voix duquel tout le monde catholique s'émeut et s'ébranle.

Sa Sainteté a passé alors en revue toutes les consolations que Dieu a procurées à son cœur dans ces derniers temps. En France, ce sont les pélérinages et surtout la fête de la pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur. La touchante relation de cette belle cérémonie, de cette scène émouvante a rempli son cœur de contentement et de jubilation. Paris, qui avait été jusqu'ici le foyer et l'exemple de tant de mauvaises doctrines, de tant de révolutions, est aujourd'hui le modèle de la piété et donne au monde l'exemple des bonnes actions. Il y a plus. On a reconnu à l'église le droit d'enseigner par l'approbation de la loi sur l'enseignement supérieur, tandis qu'ici ce droit non seulement lui est dénié, mais on lui refuse encore tous les droits et privilèges qui lui sont accordés ailleurs par des gouvernements soit républicains, soit constitutionnels.

Le Saint-Père a dit ensuite qu'il partageait les joies et les consolations de l'Espagne et s'unissait avec ceux qui désirent et défendent l'unité catholique. Il a parlé aussi des consolations dont son cœur avait été rempli a la nouvelle des magnifiques démonstrations de piété qui avaient eu lieu dans Vienne et en lisant le récit de ces splendides fonctions rehaussées par la présence du souverain et de la famille impériale. Il a parlé encore des consolations que son cœur éprouvait à la vue de la piété des catholiques de Belgique, de Hollande et d'Angleterre, et de l'admirable fermeté des Allemands.

Après cela, a ajouté Sa Sainteté il y aura peut-être quelqu'un, non point ici, je le sais, mais en dehors de cette enceinte, dans Rome, qui, incertain du choix à faire entre le Saint-Siége et le gouvernement usurpateur imaginera des projets de conciliation. Mais je demande si une conciliation est possible entre le Saint-Siége et un gouvernement déclaré complice des assassins ? J'ignore si cette complicité est vraie, mais ce que je sais, c'est que quand de telles accusations pèsent sur quelqu'un, il doit se hâter de les écarter.

Sa Sainteté ayant ensuite répondu aux objections de ceux qui vont répétant que le peuple romain et italien désormais habitué au nouvel ordre de choses et persuadé qu'il n'y a plus d'espoir que le pouvoir temporel puisse jamais être rendu au Saint-Siége, s'est adressé plus directement à son noble auditoire et a dit, vous avez été fidèles jusqu'ici ; eh ! bien, je vous dirai avec Sain Paul : *Sic statet in Domino.* Soyez fidèles et unis à ce Siége Apostolique et soyez certains que Dieu se souviendra de nous et accueillera avec bonté les prières ferventes du monde catholique. Et pour que nous puissions demeurer toujours fermes et constants, implorons la bénédiction de Dieu. Que cette bénédiction descende sur nous, afin que nous soyons unis dans la société, dans les familles, et que par cette union nous méritions les faveurs du ciel et la gloire du paradis.

Sa Sainteté est ensuite descendue de son trône et a parcouru la vaste salle, donnant à chacun sa main à baiser.

ANGLETERRE.

Londres, 24 juin.

Un journal catholique anglais consacre, chaque semaine, une ou plusieurs colonnes à étudier ce qu'il appelle les « phases du protestantisme, » —comme on dirait les phases de la lune. Le fait est que tous deux varient tous les jours. Nous n'avons pas le loisir de nous livrer à des observations aussi suivies que notre confrère, mais il nous plaît de constater, par intervalles, les progrès de ce mouvement que nous avons déjà signalé depuis longtemps,—mouvement dont ceux-là même qu'il emporte n'ont pas conscience,—par suite duquel les membres de la Basse-Eglise officielle tendent à se confondre avec les sectes dissidentes, tandis que ceux de la Haute-Eglise se rapprochent insensiblement davantage des catholiques. Voici deux faits tout récents qui viennent corroborer ce que nous affirmons. Un pasteur appartenant au parti de la Basse-Eglise, le révérend Dr Fremantle, a obtenu, avec l'agrément de l'évêque (anglican) de Londres, une double consultation de deux avocats en renom sur la question de savoir si les ministres de l'Eglise établie peuvent officier dans les chapelles consacrées aux cultes dissidents.

L'un des avocats consultés, M. Fitz-James Stephen, a répondu qu'en Ecosse ou à l'étranger un pasteur anglican pouvait, sans enfreindre la loi, assister au service divin dans une chapelle dissidente et même y prendre part ; mais qu'en Angleterre il ne saurait légalement participer à aucun autre service que ceux qui sont prescrits par le Livre de Prières (*Prayer Book*). L'autre avocat a dit que, dans son opinion, un ministre de l'Eglise officielle ne pouvait officier dans une chapelle dissidente qu'avec l'autorisation de son évêque,—ce qui revient absolument au même que l'avis émis par M. Stephen. A la suite de cette consultation, M. Fremantle a convoqué un grand meeting, présidé par M. Morley, auquel un grand nombre de pasteurs dissidents ont été invités. On a dénoncé la loi, telle que l'avaient définie et expliquée les deux avocats, comme entravant le mouvement de charité qui tend à précipiter les membres de l'Eglise officielle dans les bras des dissidents.

De plus de vingt procès ceci sera la source.

Le président du meeting a offert de payer tous les frais du premier ministre anglican qui voudrait affronter les tribunaux ecclésiastiques, en agissant à l'encontre de la consultation de M. Stephen et de son collègue. Un orateur, emporté par son zèle, le Dr Parker, ministre dissident, a engagé cinquante anglicans à tenter l'aventure. Les journaux se sont passionnés pour ou contre l'opinion des avocats. Le *Times* soutient que du moment qu'il y a une Eglise d'Etat, ses ministres doivent être astreints à suivre sa discipline et son rite et ne sauraient prêter leur ministère à d'autres communions. Le *Daily News*, au contraire, proclame « le libre-échange des sermons » et applique aux cultes les principes de l'école de Manchester.

L'autre fait auquel j'ai fait allusion, c'est la suspension de M. Mackonochie, le curé de la paroisse de Saint-Alban,—quartier général de la haute-église ou des ritualistes de Londres. Convaincu d'avoir fait des génuflexions dans l'administration de la communion et d'autres crimes d'une noirceur non moins profonde, M. Mackonochie, après un procès dont la longueur rappelle celui du faux Tichborne, s'est vu condamner à quelques semaines de suspension. La sentence a commencé à courir dimanche passé. Le pasteur brillait par son absence ; il est allé faire un petit voyage d'agrément à l'étranger. Mais s'il était absent de corps, son esprit était présent. L'église avait son esprit accoutumé ; l'autel était orné de fleurs et de cierges ; l'encens fumait ; les hymnes proscrits, l'*O Salutaris et l'Agnus Dei*, retentissaient ; l'officiant multipliait les génuflexions ; — en un mot, l'étranger, pénétrant dans l'église, aurait pu un instant se croire dans un sanctuaire catholique. Le premier vicaire voua à l'exécration des paroissiens le traitement auquel était en butte M. Mackonochie,—ce lui qu'on voulait faire passer pour un criminel » ; et dans un sermon, l'orateur compara l'église officielle à un parterre de fleurs qui paraît éblouissant à la surface, mais qui n'est en réalité qu'un amas de fumier et de corruption. Après l'office, on annonça une « messe » pour le repos de l'âme d'un certain M. Lamphier, et l'auditoire, à genoux, récita un *De profundis* dans cette intention. On ne voit donc pas bien clairement ce que l'orthodoxie anglicane a gagné à la condamnation de M. Mackonochie.

Je ne veux pas quitter ce terrain sans dire un mot d'un procès qui vient d'occuper la cour des Arches depuis deux jours. Car tout n'est que procès dans l'anglicanisme : la chicane y remplace l'Evangile. On rejette avec dédain l'infaillibilité du Pape, on croit à celle de sir Robert Phillimore,—un fort aimable petit homme du reste, mais qui ne supplée qu'imparfaitement le Saint-Esprit. Un pasteur, M. Cook, avait été assigné par devant sir Robert par un de ses paroissiens, nommé Jenkins, à qui il avait refusé la soi disant communion anglicane, sous prétexte que le dit Jenkins refusait de croire à la personnalité du démon et qu'il avait publié une édition « expurgée » de la Bible de laquelle tout ce qui a trait à Sa Majesté satanique avait été soigneusement retranché. Jenkins veut se faire donner la communion par autorité de justice. Sir Robert, après avoir consciencieusement entendu M Cook et son évêque d'une part, M. Jenkins et sa femme de l'autre, a remis l'affaire à huitaine pour réfléchir sur la chose. Pourquoi ce délai ? Il ne semble pas que la chose soit douteuse. Un jugement fameux rendu en dernier ressort par le conseil privé, il y a quelques années, a déclaré l'enfer purement et simplement aboli. Après la fermeture de cet établissement, le diable n'a plus de raison d'être : son emploi est devenu une sinécure et il ne saurait récemment y être maintenu, après la rude guerre que le ministère de M. Gladstone a faite à ce genre d'institution. Il est vrai qu'on a remarqué que le gouvernement se montrait moins rigoureux contre les sinécures quand elles étaient aux mains des gens de son parti, et il est incontestable que le diable est un libéral. C'est peut être ce qui fait hésiter Sir Robert Phillimore.

—

Mais il est temps de sortir d'Egypte et d'entrer dans la Terre promise. Laissons le protestantisme et ses phases ; parlons de notre chère Eglise catholique. Aussi bien trouvons-nous là de quoi réjouir nos cœurs. Le 17 de mois a eu lieu dans Saint-James'-Hall le meeting le plus enthousiaste qu'on ait vu depuis cette splendide assemblée qui protesta d'une manière si éclatante contre la tyrannie de Bismark et la persécution de l'Eglise catholique en Allemagne. La réunion de jeudi avait été convoquée en faveur de la Caisse des écoles diocésaines, et S. Em. le cardinal archevêque de Westminster avait annoncé l'intention de la présider en personne. Aussi était-on accouru de tous les points de la vaste métropole : l'immense salle était comble. Quand le cardinal parut sur l'estrade, accompagné du marquis de Ripon, un véritable tonnerre d'applaudissements et de hourrahs salua ces deux nobles conquêtes de la véritable Eglise sur l'hérésie. L'œuvre des Ecoles a toujours été celle de prédilection de notre vénérable pasteur ; il a déclaré qu'il ne poserait pas la première pierre de sa cathédrale avant que les enfants, *sans exception*, de son diocèse fussent en mesure de recevoir une éducation chrétienne.

Voilà neuf ans qu'il travaille avec ardeur à cette œuvre bénie, et le succès semble près de couronner ses efforts, ainsi qu'il ressort du lumineux exposé que Son Eminence a fait en ouvrant la séance du 17. Il y a dix ans, le nombre des enfants catholiques présents dans leurs écoles, à l'époque des inspections, s'élevait à 11,155. Aujourd'hui ce chiffre a été porté à 18,809 : c'est une augmentation de 7,700 enfants dans le cours de neuf ans. Il reste donc environ 8,000 enfants catholiques qui ne fréquentent pas les écoles diocésaines. Sur ce nombre, il y en a environ 5,000 qui appartiennent à la classe riche ou à la classe moyenne, et qui reçoivent leur éducation dans des établissements payants ; le chiffre des enfants pauvres qui ne vont pas encore à l'école se trouve donc réduit à 3,000. Ce sont ces brebis qu'ils s'agit de faire rentrer dans le bercail. Les catholiques ne doivent compter que sur eux-mêmes, mais, comme Médée, ils peuvent dire : « C'est assez ! » Le passé répond de l'avenir.

L'appel du cardinal a été répété et appuyé par plusieurs des nobles lords qui l'entouraient, le marquis de Ripon, le comte de Denbigh, lord Howard de Glossop et lord Emly. Ainsi que l'a dit le marquis de Ripon, il est aisé d'applaudir Son Eminence et de crier : « Hourrah ! » Mais il faut lui donner des preuves plus substantielles de reconnaissance, en l'aidant dans son œuvre. Les acclamations qui ont accueilli cette observation sont une garantie qu'on les lui donnera.

Un autre meeting non moins consolant a eu lieu, dimanche dernier, sous la présidence du duc de Norfolk. Il s'agissait d'ériger une église sur *Tower Hill*, c'est à-dire sur les lieux mêmes où ils ont été mis à mort, en

---

Feuilleton Litteraire.

17 Juillet 1875. No. 2.

THECLA

OU

UNE FAMILLE MILANAISE EN 1848

I

Mais je vous le dis au nom du Ciel, la vérité est une, et le mal et le bien ne doivent point toujours porter le même masque. Si nous avons entendu si longtemps, c'est qu'un sombre découragement et une dédaigneuse indifférence avaient éteint dans notre cœur l'amour de la patrie et les sentiments généreux. Dieu ne peut vouloir que, sous le même soleil, ce qui est ailleurs honorable et digne d'éloges ne soit ici qu'un crime digne de toutes les malédictions...Sans doute, devant lui, nous sommes et nous devons être tous frères mais frères dans la justice et dans la foi.

—C'est vrai, c'est vrai, et je le pense ainsi, fit observer avec quelque hésitation don Maurice ; mais quand le mal est invétéré...quand le câlus s'est déjà formé autour de certaines tumeurs...

—De grâce, ne nous méfions pas de l'avenir ! que si rien ne devait encore arriver, ou si ce qui arrivera tournait à notre préjudice, à cause de notre ignorance et de notre malice, ce serait plus notre faute que celle d'autrui ; et cela ne voudrait pas dire que nous ayons tort, et que ceux qui nous font du mal aient raison.

Ce sont là de belles paroles, cher don Angelo ! Je comprends qu'un prêtre, un homme charitable comme vous, parle ainsi...Mais quand les événements ne marchent pas, quand tout traîne en longueur, il faut autre chose !...

C'était l'ardent Olivier qui l'interrompait, mais le prêtre continua :

—Rappelez-vous, mes enfants, que Dieu ne punit point le jour du Sabbat.

Cela dit, le bon vicaire tira de sa poche une médaille attachée à un beau ruban de couleur ; et s'approchant de l'enfant qui jouait avec sa tabatière et ses lunettes, il la lui pendit au cou, en disant :

—La voilà : c'est pour toi ! Fais-en grand cas ; car elle vient d'un homme envoyé par le Seigneur. Demande, cher innocent, que son inspiration nous vienne de là-haut !

L'enfant jeta un cri de joie, et tout enchanté, il se mit avec une grâce charmante à regarder, à admirer la médaille et le beau ruban, en les montrant sans cesse à sa mère distraite et pensive.

Cependant les deux vieillards, le prêtre et Olivier se livrèrent entre eux à un entretien plus sérieux et plus secret ; ils s'exprimaient tour à tour avec une égale chaleur ; puis ils se serraient vivement la main ; et en ce moment l'enthousiasme leur inspirait les plus hardis projets, les plus audacieuses espérances. Quelques instants après, Olivier s'approcha, sans rien dire, de sa femme qui berçait dans ses bras le petit Guido presque endormi, et après l'avoir baisé au front, il sortit à la hâte.

Bientôt Thécla se rendit seule dans sa chambre à l'étage supérieur, et déposa doucement son fils dans son berceau, de manière à ne pas l'éveiller : pourquoi se jeta-t-elle ensuite à genoux et commença-t-elle, le visage caché dans ses mains, à pleurer et à prier ?

II

Ce n'était pas que l'âme pure et généreuse de Thécla ne partageât les vives espérances qui s'étaient en ce temps-là éveillées sur tous les points de notre beaux pays, et qui avaient fait tressaillir tous les cœurs et toutes les volontés ; elle avait une intelligence noble et indépendante, un caractère énergique ; elle ne pouvait donc pas ne pas aimer ceux qui souffraient et attendaient avec elle. Accoutumée dès ses premières années à faire du bien aux pauvres, là dans l'humble demeure de son père, médecin dans un village obscur du pays de Côme, instruite de bonne heure par l'honnête docteur à élever son âme au-dessus et au delà de l'horizon étroit qui restreint d'ordinaire les pensées et les sentiments de nos jeunes filles, Thécla comprenait et sentait profondément tout ce qui est grand, bon et beau. Un malheur, le plus terrible qui puisse assaillir l'être qui ne fait qu'entrer dans le chemin de la vie, avait depuis longtemps préparé la jeune fille aux idées sérieuses, à l'austère et salutaire recueillement de la vertu. Elle n'avait pas encore dix ans, quand le Ciel lui enleva sa mère ; et, dès ce jour-là, elle parut comprendre qu'il lui appartenait à elle seule de remplir le vide que la mort avait fait dans le cœur de son père.

Bientôt la petite Thécla, d'espiègle et d'étourdie qu'elle était, devint une *petite dame*, comme tout le monde l'appelait dans le pays ; jamais on n'avait vu le cabinet et le salon du docteur aussi proprement tenus ; et partout, dans le reste de la maison, on aurait dit que l'œil de celle qu'il avait perdue continuait à veiller. Quelques printemps s'écoulèrent, et Thécla grandit peu à peu, et sa beauté, d'abord douteuse et comme inachevée, s'était épanouie dans toute sa fleur, lorsqu'elle atteignit sa quinzième année.

A cette époque, elle avait senti naître dans son cœur une inquiète avidité de connaître, et tout ce qui était grand et nouveau la ravissait. C'est pourquoi, n'osant point fureter, comme elle l'aurait fait volontiers, dans la poudreuse bibliothèque de son père, elle le cajolait à chaque instant pour obtenir qu'il lui choisit quelques livres, qu'elle lisait ensuite ou plutôt qu'elle dévorait dans le peu d'heures libres que lui laissaient les soins du ménage. Dans sa jeunesse, le docteur s'était un peu occupé de littérature, aussi ce goût de sa fille était loin de lui déplaire, et il lui mit volontiers entre les mains les meilleurs ouvrages qu'il possédât. Alors, dans ses heures solitaires et tranquilles, sur la terrasse ombragée par quelques arbres ou au fond du verger situé derrière la modeste demeure, la jeune fille croyait vivre d'une vie nouvelle ; son âme s'élançait dans des régions idéales, infinies ; et au milieu des plus douces émotions, sa pensée, oublieuse de toute autre chose, avait trouvé comme une autre patrie, comme sa véritable patrie. Combien de fois elle laissa tomber des larmes involontaires sur certaines pages d'une vieille édition des *Fiancés !* Combien de fois son cœur battit plus fort à la lecture des vers divins du Tasse et du Monti, interprètes d'Homère ! Assurément, bien des gens, à la voir avec ces volumes en main, se seraient moqués d'elle comme d'une petite prétentieuse ; et si elle eût été élevée comme les jeunes personnes de la ville, nourrie des productions légères de la littérature française, peut-être eût-elle eu peur de ces vieux noms : pourtant, c'était dans les ouvrages de ces grands écrivains de notre âge, qu'elle apprenait en secret à aimer la poésie, l'histoire, la vérité. Qui eût jamais pensé, en la voyant, vêtue d'une simple robe de cotonnade brune, entrer dans les chaumières d'où son père était sorti quelques instants auparavant, et porter à une pauvre femme malade la consolation d'une parole affectueuse, ou le secours furtif d'une pièce de monnaie qu'elle avait économisée ; qui eût pensé, en la surprenant dans l'embarras des soins domestiques, soit quand, les manches retroussées, elle aidait la jeune villageoise servante de son père, à nettoyer les derniers recoins de sa maison ; soit quand elle faisait voler l'aiguille entre ses doigts, près du balcon de sa fenêtre ouverte, que cette belle et intéressante jeune fille eût une âme capable, avec toute son innocence, de sentir ce qu'il y a de plus sublime dans l'amour et dans la douleur ?...Mais elle n'avait encore éprouvé que ces aspirations mystérieuses à l'infini, qui forment le plus vif besoin et le plus pur sentiment de la vie, et qu'on ne retrouve plus, une fois que le premier âge est passé, quelques riantes quelques heureuses que soient les années qui le suivent.

Ce fut à cette époque que Thécla se trouva dans une de ces positions difficiles qui finissent souvent par fixer à jamais les destinées d'une jeune fille.

Un cousin de son père, homme d'une cinquantaine d'années, qui passait pour un des plus riches propriétaires du pays, rendait de fréquentes visites au docteur ; et quoiqu'il n'eût jamais semblé faire une attention particulière à sa jeune cousine, il faut dire que la beauté de Thécla, et plus encore, peut-être, cette bonté que respirait sa physionomie et qui s'ignorait elle même, l'avaient enchanté. Un beau jour, il demanda au docteur la permission de lui faire franchement une proposition qui lui paraîtrait, peut-être, une folle fantaisie, mais qu'il voulait à tout prix risquer ; puis, sans plus de préambule, il lui demanda la main de Thécla. Le docteur resta tout ébahi d'une pareille ouverture ; car don Ambroise, arrivé à ce chiffre rond d'années, sans aucune velléité de mariage, ainsi qu'il se plaisait à le dire lui-même, s'était déjà vu abandonné de toutes les aïeules, de toutes les tantes, de toutes les mamans des environs, comme une citadelle imprenable. Mais il s'en réjouit bientôt intérieurement, parce qu'il savait que don Ambroise était un homme riche, non seulement du côté de la fortune, mais encore en qualités morales, et grandement estimé de tous ceux qui le connaissaient, à cause de sa franche bienveillance, de la courtoisie naturelle de ses manières et surtout de son extrême charité. Combien de mères, qui l'avaient rencontré, eussent atteint au comble de leurs vœux, si elles avaient pu lui donner, les yeux fermés, une de leurs filles ! Mais il ne s'était point arrêté à la pensée de se créer une famille ; il lui semblait que la grande famille des pauvres, qu'on ne pourra, hélas ! jamais dénombrer, suffisait pour remplir son cœur. Thécla la première changea un peu le cours de ses idées : rien ne lui paraissait plus juste que de chercher un avenir tranquille à cette excellente fille du médecin son ami.

Celui-ci, de son côté, remercia le Ciel du fond de son cœur de lui avoir envoyé cette bénédiction, qui lui permettait d'attendre en paix son dernier jour. Mais comme il avait toujours aimé sa Thécla, plus que lui-même, et qu'il avait foi dans son intelligence et dans son cœur, il voulut que don Ambroise s'engageât à laisser à la jeune fille le temps de réfléchir à cette proposition, dont il se tenait pour infiniment honoré ; et il lui demanda un mois. Le cousin Ambroise consentit à ce délai, et la chose resta un secret de famille : personne ne put concevoir le moindre soupçon, soit parce que le caractère sérieux et paisible du brave homme en écartait tout motif, soit parce qu'on lui voyait faire une fois par semaine seulement, à l'ordinaire, une courte apparition dans la maison du docteur.

Or, peu de temps auparavant, la jeune fille étant allée avec son père, dans une villa peu éloignée, visiter une famille milanaise qui y était venue passer l'automne, y avait rencontré un charmant cavalier, ami de cette famille. L'inconnu n'avait point paru la remarquer, et n'avait, au contraire, répondu que par de muets signes de tête aux froids compliments qui s'échangent dans une visite de cérémonie. Plus d'une fois ensuite, dans le cours de cet automne, elle revit ce jeune homme, dont elle ne savait même pas le nom, dans les courtes promenades en char-à-banc qu'elle fit avec son père ; mais quoiqu'elle s'avouât qu'il lui arrivait assez souvent de penser à lui, elle ne s'était jamais senti le courage de demander qui il était.

Il y avait à peine quelques jours que Thécla avait apprise de son père les intentions du digne don Ambroise, et cette révélation avait troublé son esprit de pensers tout nouveau, lorsqu'un matin elle vit entrer le jeune homme inconnu dans le salon du docteur.

Elle se trouvait seule. Il arrivait, lui, le visage en feu, haletant, pour dire, comme après une course longue et rapide, pour prier le docteur d'aller visiter un pauvre meunier, qui, ce même matin, était tombé dans le canal en accommodant une aile de la vieille roue de son moulin, et s'était cassé une jambe. Ce jeune étranger raconta le malheur du pauvre homme, qu'il ne connaissait pas, avec un accent de compassion si sincère et avec une si vive émotion, que la fille du docteur eût à essuyer, mais sans s'en apercevoir, quelques larmes ; et quand il lui demanda, pour la seconde fois, à quelle heure son père rentrait d'ordinaire, elle se troubla tellement qu'elle ne sut que lui répondre. Alors le jeune homme demanda la permission d'attendre son retour, et prit au hasard un livre sur la table. Thécla le laissa seul ; elle ne se décida même point à descendre de sa chambre, située à l'étage supérieur, quand elle entendit le pas de son père, puis les paroles chaleureuses et pressantes que lui adressa le jeune homme, aussitôt que le docteur eût mis le pied dans sa maison. Lorsque, de sa fenêtre, elle les vit s'éloigner ensemble avec un extrême diligence, elle voulut percer à l'infortuné au secours duquel courait son père ; mais presque à son insu, son cœur suivait le jeune étranger compatissant qu'il lui semblait qu'elle ne pourrait désormais plus oublier.

A partir de ce jour, comme tout lui parut plus beau, plus riant, plus magnifique ! Comme elle rêvait, la pauvre enfant ! Comme ses imaginations les plus impossibles prenaient pour elle les apparences de la réalité ! Sa modeste demeure et son humble village, l'église et les collines lointaines, le ciel et toute la nature avaient pour son cœur des charmes nouveaux, lui parlaient un langage mystérieux, et produisaient sur elle mille impressions ineffables. C'est ainsi qu'une âme pure comme celle de Thécla, s'ouvre pour la première fois au désir d'une vie qui ne finit plus.

Un, deux, trois mois s'écoulèrent, et don Ambroise, inexorablement fidèle, quoiqu'on fût au plus fort de l'hiver, à sa visite hebdomadaire au docteur, attendait encore la décision de sa cousine. Seulement il se plaisait dans ses entretiens avec le docteur, à faire tomber de temps en temps la conversation sur l'objet de son attente secrète, mais favorite, ne disant toutefois que quelques, en passant, du peu de bien qu'il croyait pouvoir faire encore, dans le cas où la bonne fille (comme il l'appelait) n'aurait point peur de ses cheveux gris.

De son côté, Thécla n'avait point osé parler à son père de ce qui ne dépendait désormais que de sa volonté ; et don Ambroise attendait, attendait, attendait toujours. Il aurait peut être attendu des années entières, si le vieux docteur n'était tombé malade, à l'arrivée de la saison nouvelle ; et si gravement, que tous les bons habitants de dix villages à l'entour eurent à craindre de le perdre d'un jour à l'autre. Dans cette circonstance, don Ambroise jugea qu'il devait rappeler à son pauvre cousin la promesse qu'il lui avait faite, disposé qu'il était à la maintenir.

(*A continuer.*)

l'honneur des *Martyrs Anglais*, le cardinal Fisher, sir Thomas More, grand-chancelier d'Angleterre, le comte d'Arundell, et tant d'autres immolés sous le règne d'Henri VIII ou d'Elisabeth pour la défense de la foi catholique. Un comité a été, nommée séance tenante, et tout porte à croire qu'on récueillera bientôt les 125,000 francs qui restent pour former la somme nécessaire à l'érection d'une belle église consacrée à la gloire de nos martyrs C'est le cas de s'écrier avec le poëte :

Frappez, tyrans, frapp z encore
L'arbre aux divins rameaux;
Toujours vos coups feront éclore
Des rejetons nouveaux !

Il y a trois cents ans, la hache protestante frappait le cardinal Fisher et l'illustre chancelier sir Thomas More; et voici que de leur poussière est sorti un autre cardinal et un autre homme d'Etat qui guident les catholiques dans leur marche triomphante ! L'Eglise des persécuteurs s'écroule de toutes parts, la foi des persécutés renait partout, et sur l'endroit même où les martyrs subirent le supplice va s'élever un sanctuaire, glorieux emblême des destinées de l'Eglise catholique dans ce pays.

CANADA.

QUEBEC, 17 JUILLET 1875.

Boss Dansereau se constitue, pour le quart d'heure, le champion du clergé, dont il nous déclare l'ennemi le plus acharné, en nous accusant de «dépasser, en fanatisme, les rouges de la vieille roche et à devenir l'émule de M. Joseph Doutre.» Il a oublié le temps où il faisait la guerre à son propre évêque pour le compte de Sir George Cartier et de M. Hector Langevin. Jusqu'ici, au moins, on ne nous a pas trouvé, nous, en conflit avec l'autorité religieuse, mais ce que nous savons, c'est que nous avions l'appui du *Boss* Dansereau, quand nous combattions le *Nouveau-Monde*, à cause de la question du fameux programme et que nous commentions les mandements des évêques de Montréal et des Trois-Rivières. Tout cela est changé et le plus ardent défenseur de la religion est, aujourd'hui, le spéculateur le plus audacieux et le plus cynique à même la propriété publique, l'homme « en sympathie d'agences mercantiles avec M. Middlemiss et emportant, *pour cette sympathie*, sa part de près de $50,000 du trésor provincial.»

C'est un homme d'honneur et de piété profonde, Qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde. C'est contre le péché que son cœur se courrouce, Et l'intérêt du ciel est tout ce qui le pousse.

Nous avons, pendant plus de trente ans de notre vie, défendu le clergé contre ses adversaires, sans regarder au nombre, et nous recommencerons demain, s'il en est besoin. Si c'est à cause de cela que vous entendez dire que c'est le clergé qui nous a fait ce que nous sommes, nous répondrons : Vous avez raison. Le clergé a fait beaucoup pour nous. Car, en le défendant contre les brutalités de l'*Avenir*, nous plaidions la cause de la justice et de l'intérêt public, puisqu'en traînant, comme faisait ce journal, le prêtre dans la boue, il lui enlevait son prestige moral et son utilité comme corps enseignant. Qu'on attaque encore le prêtre comme on le faisait alors, qu'on l'attaque dans sa mission divine, qu'on l'attaque dans l'accomplissement de ses devoirs et dans ses droits imprescriptibles, comme instituteur de l'âme, et nous prendrons la plume pour le défendre envers et contre tous, avec l'ardeur de nos jeunes années.

Mais de là, à la négation des droits civils et de la liberté individuelle dans les questions qui sont laissées au libre arbitre de l'homme, c'est-à-dire dans celles où la compétence seule peut avoir de la valeur, il y a tout un monde, et ce que nous avons réclamé, pendant plus de trente ans, et sommes prêt à réclamer encore jusqu'à notre dernier soupir, pour le prêtre, dans son domaine sacré nous le réclamons, avec la même énergie, pour le citoyen, dans l'exercice de ses droits civils et politiques. Nous le faisons, du reste, avec l'Eglise, avec les conciles, avec l'autorité épiscopale, qui a parle invariablement de la même manière, chaque fois qu'elle s'est manifestée.

De tout cela que devons-nous conclure ? C'est que l'homme aux quatre mille piastres du Pacifique, aux deux cents piastres de Montréal, aux quinze cents piastres de la carrière de Saint-Vincent de Paul et aux quarante-huit mille piastres des Tanneries n'est pas encore satisfait et se cramponne avec ses ongles de harpie au nouveau gouvernement pour en faire sortir un nouveau scandale et une nouvelle spéculation : « C'est la faim qui le dévore, la soif de l'or. C'est là tout le mystère. »

Pauvre *Boss*, ou plutôt, riche *Boss* ! que vous coûtez cher au pays !

Un autre champion de l'Eglise et de la religion commence à faire recouler son égout. Il faudra, quelque jour, le mettre à la lessive. Mais encore celle-ci pourra-t-elle opérer le blanchissage désiré ?

Ah ! si vous aviez vu comme j'en fis rencontre,
Vous auriez pris pour lui l'amitié que je montre.
Chaque jour à l'église il venait d'un air doux,
Pour vis-à-vis de moi, se mettre à deux genoux.
Il attirait les yeux de l'assemblée entière,
Par l'ardeur dont au ciel il poussait sa prière.
Il faisait des soupirs, de grands élancements
Et baisait humblement la terre à tous moments.
Et lorsque je sortais il me devançait vite,
Pour m'aller à la porte offrir de l'eau bénite.
.....
Mais vous ne croiriez point jusqu'où monte son zèle.

Il s'imputait à péché la moindre bagatelle.
Un rien presque suffit pour le sembl taliser,
Jusque-là il se vint, l'autre jour, accuser.
D'avoir pris une puce en l'aimant sa prière,
Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

Il se fait, en ce moment, un transvasement nauséabond des trois égoûts, et l'égoût n° 2 a complété sa mesure, en recevant le trop-plein du n° 1.

Le spectacle est magnifique à contempler.

L'affaire de l'Ancienne-Lorette.

Voilà la justice. On vous assomme et on a des juges pour justifier les assommeurs et des journaux pour les glorifier et insulter les assommés.

M. Glackemeyer, laissé chez lui, cette fois, comme trop taré, n'était plus là, le 14, mais, M Doucet, de douce mé noire, y était *criminellement* contre la loi, pour faire l'ignoble besogne,—car il n'avait rien à y faire.

Le 15 au matin, il sentit le besoin de justifier son injustifiable conduite et d'insinuer que M. Cauchon avait voulu faire juger sa cause par son beau-frère, M. Côté.

M. Lemieux, l'avocat de M. Cauchon, lui répondit que jamais on n'avait eu l'intention de soumettre la cause à M. Côté, et la preuve, c'est qu'il n'avait, en aucun moment, paru en cour ; qu'en cherche d'un magistrat, on avait, en définitive, été obligé d'avoir recours à sa signature, pour intenter la poursuite, et rien de plus ; que personne n'avait songé à l'indécence de faire juger M. Cauchon par son beau-frère ; qu'il devait se rappeler lui avoir dit, à lui-même dans son bureau, qu'il n'avait pas à juger ces causes d'élection, et qu'en conséquence il avait refusé de juger l'affaire de Charlesbourg et celle de Saint-Roch.

A ces remarques justes et vraies, M. Doucet ne répliqua pas un mot, car il sentait que, dans ce moment, il jugeait sous le fouet de M. Garneau et du jurisconsulte international et le faisait contre la loi.

La preuve était surabondante : mais eût-elle été mille fois plus forte que M. Doucet, que tout le monde connait et que tout le monde méprise, eût donné la même décision, s'il n'était pas allé au-delà.

Toutes ces ignobles choses, ne peuvent avoir qu'un temps et cet ignoble personnage ne peut bien longtemps encore déshonorer le banc de la justice ; les égoûts peuvent couler ; mais la vérité et la justice n'en triomphent pas moins à la fin.

Nouvelles générales.

L'hon. M. Mackenzie, notre premier ministre, a eu l'honneur d'avoir eu une audience privée de Sa Majesté, au château de Windsor. Il a été présenté par le comte de Derby, en l'absence du comte de Carnarvon.

—

Il est question de M. Langlois, député de Montmorency, comme juge du comté d'Outaouais, en remplacement du juge Lafontaine, qui serait pensionné.

—

M. Taillon, le nouveau député de Montréal-Est, a épousé, jeudi, madame veuve Bruneau, de l'Assomption. Le couple heureux est allé faire un voyage aux chutes du Niagara.

—

L'hon. M. Letellier part pour l'ouest, la semaine prochaine, pour affaires concernant l'exposition de Philadelphie.

—

L'élection de M. Wigle, dans South Essex, vient d'être annulée pour cause de corruption.

—

Le Dr O'Reilly, de Dublin, prononcera le discours de circonstance, à Ottawa, le jour de la célébration du centenaire d'O'Connell.

—

Une dépêche d'Ottawa annonce que M. Alphonse Lusignan sera probablement nommé traducteur de la Chambre des Communes en remplacement de M. Blain de Saint-Aubin, et que M. Montézuma Tétu sera fait assistant secrétaire du département des statistiques avec charge de la correspondance française.

—

M. le grand-vicaire L. Z. Moreau a été nommé administrateur du diocèse de Saint-Hyacinthe.

On parle du révérend M. Dessoyers, curé de Saint-Pie, comme devant succéder à feu Mgr. Larocque.

—*Constitutionnel.*

—

Les messieurs du Séminaire de Saint Sulpice ont souscrit $1,000 pour les victimes des dernières inondations dans le sud de la France.

—

Son Honneur le maire d'Ottawa partira pour l'Angleterre par le prochain steamer, afin d'assister au grand banquet international, qui doit être donné à Londres prochainement.

—

Le correspondant du *Daily Graphic*, à Londres, écrit à ce journal que M. Mackenzie, premier ministre du Canada, a été reçu avec la plus grande cordialité par tous les ministres anglais, et partout où il a été, il a fait une excellente impression.

—

Le Pape a envoyé au Shah de Perse une table en mosaïque florentine et un modèle en bronze de l'Arc de triomphe de Septime Sévère, à Rome.

—

Les manufacturiers d'Hamilton ont décidé, à une réunion, de faire tous leurs efforts pour que le Canada figure avantageusement à la prochaine exposition universelle de Philadelphie.

—

Douze prêtres, 60 ecclésiastiques et 15 religieuses appartenant à différents ordres expulsés d'Allemagne, sont arrivés récemment à New-York. Ils ont été bien accueillis par leurs compatriotes, et sont partis le lendemain pour Teutopolis III, où ils espèrent trouver un asile dans les communautés de cette ville.

—

Le comte de Derby n'emploie pas de fonctionnaires catholiques. Dernièrement il avait nommé un jeune homme sous secrétaire d'ambassade à Rome, mais en apprenant qu'il était catholique, il l'a prié de résigner.

—

On connaît les préoccupations de l'Angleterre au sujet d'une guerre avec la Birmanie. Le parti militaire y poussait, le commerce d'exportation n'y répugnait pas trop, en vue de s'assurer de nouveaux débouchés vers la Chine occidentale. Les prétextes pour un conflit ne manquaient pas : l'assassinat d'un explorateur anglais, le bon accueil fait par la cour de Birmanie au général chinois soupçonné d'avoir organisé l'attaque dirigée contre le voyageur qu'elle devait protéger, la jalousie des Birmans qui veulent garder le monopole des relations avec la Chine, leur patriotisme aussi qui revendique les provinces perdues dans leurs guerres précédentes avec les Anglais et qui leur donnaient l'accès de la mer, la crainte enfin qu'ils éprouvent qu'en accordant de nouveaux avantages à leurs puissants voisins ils ne se préparent le sort des populations indiennes et ne passent de peuple indépendant à l'état de peuple vassal. Un négociateur anglais, sir Douglas Forsyth, envoyé à la cour d'Ava, a pu cependant dominer la situation et amener le roi de Birmanie à souscrire aux exigences de l'Angleterre. Un télégramme, adressé de Rangoon, au *Times*, annonce qu'à part toutes les autres satisfactions qu'elle pouvait réclamer, l'Angleterre a obtenu un droit de passage pour les troupes qu'elle pourrait envoyer dans la Chine occidentale, si une expédition y était jugée nécessaire.

CONSEIL DE VILLE.

Il y a eu, hier au soir, séance régulière du Conseil de Ville, sous la présidence de M. Chambers, maire-suppléant.

Il a été lu deux lettres du secrétaire de la compagnie du chemin de fer de la Rive Nord, l'une soumettant les évaluations progressives n° 9 de l'ouvrage accompli sur le dit chemin, et l'autre soumettant un plan du terrain qui serait nécessaire à la compagnie, au Havre du Palais, pour y construire certains bâtiments. Le Conseil est prié d'examiner ces évaluations et le plan soumis et de dire à quelles conditions il pourrait céder le dit terrain.

M. le conseiller Peachey a donné avis qu'à la prochaine séance il proposera de nommer un ingénieur pour représenter la corporation sur le chemin de fer de la Rive Nord.

Certains membres du Conseil se sont plaints de la manière dont les hommes de la police remplissent leurs devoirs. On les a accusés, entre autres choses, de se montrer beaucoup trop indulgents pour les violateurs de la loi qui défend de vendre des liqueurs, le dimanche.

Italie.

D'après l'*Osservatore romano*, qui garantit l'exactitude de cette nouvelle, M. Minghetti, d'accord avec le rapporteur de la loi sur les projets de Garibaldi relatifs aux inondations du Tibres, se proposerait de profiter des millions assignés à titre de liste civile au Souverain Pontife pour s'en servir afin de faire face aux intérêts de la nouvelle dette qu'occasionneront les travaux pour la dérivation du Tibre.

Ce sera un fait étrange, mais prévu, de voir l'argent du Pape servir à la réalisation des projets et à l'exécution des devis de Garibaldi. Ce sera le triomphe de la Révolution italienne, triomphe d'un jour peut-être, car les choses en sont arrivées aux limites extrêmes. Il est à craindre pour la monarchie de Savoie et l'Italie unifiée qu'elles ne paient cher, l'une et l'autre, l'aventureuse entreprise commencée, en 1860. Le jour de la justice divine est peut-être plus proche que l'on ne le soupçonne, et alors malheur à ceux qui seront frappés !

Les choses vont mal en Sicile. Le gouvernement italien envoie régiments sur régiments, et la flotte arme en toute hâte.

Craindrait-on un soulèvement général ?

Partout on s'élève contre les mesures de sûreté publique prises par le ministère. La police contrôle toutes les dépêches envoyées à Rome et vient d'en arrêter une, adressée au général Garibaldi.

Elle était ainsi conçue :

« La Sicile tout entière signe une adresse au roi pour qu'il refuse de promulguer des lois liberticides et vous charge personnellement de la remettre au roi. C'est à vous qu'il appartient d'éviter la guerre civile »

La dernière phase de ce télégramme montre à quel degré est montée aujourd'hui l'exaspération des esprits. Une étincelle peut enflammer la Sicile, et l'incendie s'étendre et prendre de terribles proportions !

LES FRÈRES DES ECOLES CHRETIENNES.

Alors qu'en France la libre pensée poursuit avec acharnement les Frères des écoles chrétiennes, en Tunisie, dans un des pays musulmans les plus attachés à la croyance mahométane, ces mêmes Frères sont respectés et honorés.

Aujourd'hui, la seule école de Tunis compte plus de 400 élèves, dont plus de 60 israélites indigènes, 20 à 30 musulmans de tout âge, appartenant aux familles les plus distinguées, des Grecs en nombre considérable, et la langue française est devenue, grâce aux Frères, la langue ordinaire de la population instruite.

Son Altesse le bey des camps, frère du bey, voulut, il y a quelques mois, ériger une école dans son palais même de la Marse pour les princes ses fils et petits-fils et pour les enfants des principaux officiers de sa maison. Son Altesse a désiré que ce fussent les Frères qui désignassent eux-mêmes les professeurs, et elle a prié le Frère provincial d'être l'inspecteur de cette école.

A Tunis, terre musulmane, les Frères des écoles chrétiennes sont donc aujourd'hui à la tête de l'instruction publique et font aimer et respecter la France.

LE COMMERCE DE LA FRANCE.

On lit dans un journal français :

« La totalité de nos transactions avec les pays étrangers s'élève à 2 milliards 999 millions de francs (importations et exportations réunies), et dépasse de 193 millions les résultats obtenus au cours de la période correspondante de l'année dernière.

» L'heureuse tendance qui ne cesse de se manifester depuis le commencement de l'exercice, par une augmentation toujours croissante des exportations, coïncidant avec une diminution de plus en plus sensible du chiffre des importations, s'est accusée, cette fois encore, d'une manière significative.

» Les importations qui, pour les cinq premiers mois de 1874, s'étaient élevées à 1 milliard 403 millions 804,000 fr, se sont abaissées cette année, à 1 milliard 391 millions 747,000 fr., soit une diminution totale de 12,0 2,0[illegible] fr.

» Les chapitres qui ont éprouvé les plus fortes réductions sont relatifs aux objets d'alimentation ; par contre, les matières nécessaires à l'industrie, et notamment les houilles présentent une augmentation de 31 millions, dont la signification est des plus favorables.

» Les exportations, qui, pour les cinq premiers mois de 1874, s'élevaient à 1 milliard 402 millions 946,000 fr., ont atteint, cette année, le chiffre énorme de 1 milliard 608 millions 193,000 fr. Cette augmentation de 205 millions 247,000 fr., se passe de commentairss.

» Les objets fabriqués comptent pour 76 millions et demi dans cette amélioration et les objets d'alimentation pour plus de 122 millions,

» Pendant les cinq premiers mois de cette année, la France a reçu des autres pays, en or, en argent et billon, 446 millions, tandis qu'elle n'a envoyé à l'étranger que 80 millions.

» Notre stock métallique s'est donc accru de cet excédent des entrées sur les sorties, soit 366 millions. »

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

Service général

DÉPÊCHE DE CE MATIN.

ANGLETERRE.

Londres, 16 juillet.

Des dépêches de Cardiff disent que les rivières Taff et Ely ont débordé, et les terrains adjacents sont sous l'eau sur une étendue de plusieurs milles. Une grande quantité de bestiaux ont été emportés par les eaux.

On parle d'inondations à Bath. Aux dernières nouvelles l'eau grossissait rapidement.

Liverpool, 16 juillet.

L'enquête instituée pour constater les causes de la perte du *Vicksburg* est terminée. On croit qu'elle exonère le capitaine de tout blâme.

FRANCE.

Paris, 16 juillet.

La majorité des journaux du matin admettent que la séance d'hier, de l'Assemblée, a été malheureuse pour le parti de la gauche.

La loi des pouvoirs publics a été finalement adoptée par 430 contre 30. Une résolution a été adoptée pour discuter le budjet lundi et ajourner ensuite l'Assemblée jusqu'au 30 novembre.

ESPAGNE.

Madrid, 16 juillet.

De nouvelles bandes carlistes se sont réfugiées en France.

Le commandant des forces françaises à Tarbes a télégraphié à Paris pour obtenir des instructions sur la conduite qu'il devra tenir à l'égard des carlistes.

L'insurrection est maintenant confinée aux montagnes de la Navarre et aux provinces de la Catalogne.

Les quartiers généraux de Jovellar sont à Sarinca, dans la Province de Huesca.

MEMOIRE relatif à certains plans d'améliorations dans le havre de Québec qui ont obtenu les prix au concours ouvert par la commission du havre de cette ville.

(*Suite.*)

Les revenus de la commission.

Voilà certes le côté pratique d'un projet d'amélioration générale dans le havre de Québec qui ne peut être perdu de vue et qui doit même, toutes choses égales d'ailleurs, faire accorder le premier prix à celui des concurrents qui en procure la plus grande somme.

Lequel des deux projets d'améliorations présente à cet égard le plus d'avantage ? La réponse a été donnée par tous ceux qui ont vu et comparé les plans des deux projets. C'est à peine si, après l'exécution des quatre sections de leurs travaux, c'est-à-dire de leur projet tout entier, MM. K. et M. offrent quelque espace de terrains sur un quai transversal (lettre D D D D, de leurs plans) entre la rue Dalhousie et la rue Saint-Pierre, encore leur faut-il pour cela exproprier les riches propriétaires riverains. Au début, même jusqu'à l'entière exécution de leur quatrième et dernière section leurs quais ne peuvent donner à la commission du havre d'autres revenus que les droits de quaiage ; ce sont là les seuls revenus sur lesquels la commission puisse compter pour aider aux frais des améliorations dans le havre, d'après le système de MM. K. et M.

Les revenus d'après les plans de Berlinguet.

Nous avons dit précédemment que les ingénieurs K. et M., avaient préféré transporter à grands frais sur les battures de la Canardière plus de la moitié du produit du creusement de la rivière, tandis que M. Berlinguet, tout en sauvant le coût énorme du transport de ces déblais les utilisaient de suite pour la formation de vastes terres pleins, servant de digue pour la conservation de l'eau des bassins. Outre cet avantage, l'auteur avait un autre but qu'il explique dès le commencement de son rapport.

Comme tous les citoyens il a compris que la Basse-Ville, le centre du grand commerce de Québec, manquait de l'espace et des voies de circulations nécessaires à l'accroissement du commerce.

(Pour ne pas répéter ce qu'il a dit sur ce sujet nous renvoyons à la page 4 de son rapport) Puisqu'il fallait creuser la rivière Saint-Charles, le moyen était tout trouvé de créer à côté du centre actuel du commerce un autre centre d'affaires pour les industries, les grands entrepôts et le haut commerce, il suffisait pour cela d'employer les déblais à créer des lots à bâtir et propres à recevoir plusieurs grandes voies de circulation.

Outre les rues de prolongement des rues St-Pierre et Dalhousie, les Terres-Pleins longitudinaux sont parcourus, dans toute leur longueur, par huit grandes rues et 24 rues transversales. Ces Terres-Pleins donnent 431 lots à bâtir de 50 pieds carrés chaque.

Au prix où sont actuellement les terrains et les propriétés dans la Basse-Ville on comprend de suite quelle énorme source de revenus offrirait à la commission du havre l'exécution des plans de M. Berlinguet. Soit qu'elle vende de suite ces lots, soit qu'elle les loue à bail emphytéotique, la commission retirera de suite une forte partie des déboursés par elle faits pour ses améliorations, ce qui la mettra en mesures de continuer graduellement l'exécution du grand projet tout entier. Dans le cas de bail elle s'assure un revenu amplement suffisant pour couvrir l'intérêt et le fonds d'amortissement des emprunts successifs qu'elle sera obligé de faire, outre la perpetive de devenir, à l'expiration du bail, propriétaire incommutable des usines, warehouses, entrepôts, manufactures que le commerce présent et celui du futur construira sur ces lots si avantageusement placés près de l'eau profonde, et à la porte des chemins de fer.

Voilà la grande supériorité pratique des plans de M. Berlinguet sur ceux des autres concurrents, supériorité acceptée par tout le monde sans conteste et qui, aux yeux des hommes de l'art, leur vaudront un meilleur sort que celui que leur ont fait les commissaires du havre de Québec. Que deviennent en comparaison de pareils revenus, les minces droits de quaiage (wharfages) de MM. K. et M. que M. Berlinguet d'ailleurs donne comme eux à la commission et les fait même plus considérables, puisque ses quais ont plus d'étendue que les leurs.

Expropriations.

Cette question est de la plus haute importance à Québec, attendu que la conformation géographique de la ville ne permet pas d'agrandir à volonté le centre ordinaire du commerce. Si l'on se plaint à bon droit du manque d'espace pour le commerce et l'industrie, il ne peut pas paraître judicieux de le restreindre encore en expropriant, sous prétexte d'améliorations, des propriétés d'une aussi grande valeur que celles qui se trouvent avoir front sur la rivière Saint-Charles, depuis l'ancien chantier de M. Munn jusqu'à et y compris la manufacture de meubles de MM. Drum et Cie.

M. Berlinguet s'est appliqué à éviter ces expropriations. « J'ai porté la plus grande attention, dit-il dès le commencement de son rapport, à ne nuire à aucune propriété privée, à aucun commerce particulier, à aucune industrie actuellement existante, au contraire les plans que je soumets servent les intérêts des propriétaires. »

Outre que ces expropriations ne donneront aucun revenu, elles représentent dans le système d'améliorations de MM. Kinipple et Morris une somme considérable dépensée en pure perte. La comparaison des plans de cette partie de la ville par MM. Kinipple et Morris et par M. Berlinguet donnera une idée assez nette de l'étendue et de la valeur de ces expropriations.

Bassin de Radoub.

The last but not the least. Cette question a considérablement agité l'opinion en ce qui concerne le site à choisir pour ce bassin.

Spécialement invités, *comme pour le concours*, à déterminer le site d'un bassin de radoub, à la fois le plus propre et le plus avantageux pour le commerce, MM. K. et M. ont soumis à la commission du havre plusieurs rapports qui recommandent celui d'Indian Cove, voisin des *booms* et chantiers de l'un des commissaires, M. Gilmour, à trois miles de Québec. Dans ces rapports ils estiment le coût d'un bassin de raboub, à cet endroit, à £88,000, affirmant que vû la mauvaise qualité du sol dans la rivière Saint Charles le bassin de raboub qu'on y construirait coûterait au moins 60 % plus cher qu'à Indian Cove. Subséquemment ils recommandèrent aussi le site de Lampson Cove, auprès duquel M le commissaire Giblin a, lui aussi, de grands intérêts, ce qui explique le mot pour le moins malheureux, *que la rivière Saint-Charles était une calamité*, mot qu'il s'est permis de dire, dans une séance de la commission du havre, et que la presse a reproduit.

L'opinion publique s'étant fortement prononcée contre le choix de ces sites, MM. K. et M firent un 3e ou 4e rapport à la commission par lequel ils finissaient par dire qu'un bassin de radoub pourrait être construit près des quais Renaud, dans la rivière Saint Charles, pour la somme de £100,000. Encore ici il faut faire entrer dans le coût total une somme considérable pour l'expropriation des riverains. Il semble que ces ingénieurs choisissent de préférence pour leurs améliorations les endroits où il y a des expropriations à faire, quand la commission du havre est propriétaire de tant de vastes terrains on ne peut plus avantageusement situés. Quelle pourrait donc être la raison de cette préférence ?

Par ce dernier rapport on voit qu'ils en rabattent de leurs 60 p. c. plus élevé pour le coût de ce bassin dans la rivière Saint-Charles, et si on retranche le montant des expropriations, et le coût du canal de sortie du bassin pour atteindre l'eau profonde, on arrivera à un prix beaucoup au-dessous du prix de celui d'Indian Cove.

Comme tout le monde, nous sommes d'opinion avec MM. K. et M. qu'il faut autant que possible choisir le meilleur sol pour l'assiette d'un bassin de radoub. Mais ces MM. semblent oublier cette condition quand ils font le choix d'un site dans la rivière Saint-Charles, condition qu'ils exigent là plus qu'ailleurs théoriquement, mais que pratiquement ils mettent de côté. En effet, le site par eux indiqué dans leur bassin sud, près de l'usine à gaz, est indubitablement le plus mauvais et le seul, de toute la rivière Saint-Charles qui jusqu'ici ait été jugé impropre pour la construction des navires. Pour être conséquents avec eux-mêmes ils eussent dû choisir du moins un sol naturel, qui offrit en même temps les avantages si vantés du site d'Indian Cove pour l'accès de bonne heure le printemps et tard l'automne. Au contraire ils placent leur bassin de radoub précisément à l'endroit où la navigation est close le plus vite et ouverte le plus tard.

Ce grave défaut ne se trouve pas dans les deux principaux sites indiqués dans les plans de M. Berlinguet. Situés à l'entrée de l'eau profonde, en dehors du grand courant des glaces, ses deux bassins de radoub sont assis sur un fond de gravier solide (coarse gravel), et non de sable mouvant comme MM. K. et M. se plaisent à le dire. C'est en grande partie sur des fondations de ce genre que sont construits les grands ponts et toutes les grandes et plus solides constructions en pierre de l'Intercolonial. Bien faible est la considération d'une fondation sur le roc en comparaison du fait de grouper ensemble comme un tout toutes les améliorations que requiert le havre de Québec, surtout quand on rencontre un sol aussi favorable que celui qui se trouve aux endroits indiqués sur les plans de M. Berlinguet, à l'extrémité de ces terres pleins.

Ceux qu'il indique auprès de l'ancien chantier Munn sont placés précisément aux endroits où viennent se placer, l'été ou l'automne, pour l'hiver, tous les bassins flottants qui reçoivent des vaisseaux à radouber et qui se trouvent soit à Indian Cove, soit à Lampson Cove quand ils ne sont pas utilisés ; c'est là un fait constant et connu de tout Québec. Si ces sites étaient plus avantageux que ceux de la rivière St-Charles pourquoi les bassins flottants les quittent-ils pour venir se placer dans le havre du Palais ?

Sur ce point nous croyons aussi que les plans de M. Berlinguet sont de beaucoup plus avantageux au commerce, à la navigation et aux intérêts bien compris de la ville et de la commission.

(*A continuer.*)

☞ A nos abonnés de la campagne.

Nous prions ceux d'entr'eux à qui nous avons adressé des comptes successivement depuis la fin de mars jusqu'à ces derniers jours, de nous faire la remise du montant, sans délai, ceux surtout dont les arrérages dépassent plus d'une année d'abonnement.

Nous profitons de l'occasion pour leur rappeler que l'abonnement n'est que de $4.00 par an, lorsqu'il est payé d'avance.

COUR DE POLICE.

17 juillet 1875.

Devant le juge Doucet.

John Vance et George William, matelots du *Columbus*, pour désertion, sont renvoyés à bord, à la demande du capitaine.

John Burns, embaucheur de matelot, pour avoir hébergé un matelot du *Gaspé*, est condamné à quatre mois de prison.

Thomas Kirby, embaucheur de matelot, pour avoir hébergé un matelot du *Mameluk*, est condamné à quatre mois de prison.

Thomas Devine, embaucheur de matelot, pour avoir hébergé un matelot du *Nonpareil*, est condamné à trois mois de prison.

Un jeune homme est condamné, pour larcin, à quatre jours de prison.

Le même, pour larcin, est condamné à deux années de pénitencier.

John Edwards, matelot, arrêté pour ivrognerie et comme vagabond, est libéré, personne ne le réclamant.

Fred. Atkinson et Hilaire Turgeon, pour assaut et batterie, plaident coupables, et sont tous deux condamnés à dix cents d'amende et les frais, ou à huit jours de prison.

∴ Les citoyens de Québec, notamment ceux d'origine anglaise, ne se lassent pas d'aller, chaque soir, depuis trois semaines, entendre la compagnie Shaughraun qui mérite à juste titre cette popularité, et dont le répertoire ne semble pas encore épuisé. La compagnie donnera, ce soir, « les deux Orphelins, » la perle de son répertoire, qu'elle a déjà jouée deux fois avec le plus grand succès. Lundi prochain, la soirée sera mi-française et mi-anglaise. La compagnie Shaughraun a eu l'heureuse pensée de s'assurer le concours si précieux de M. et de Madame Maugard, qui joueront la charmante comédie bien connue des amateurs : *Les Jurons de Cadillac.*

FAITS DIVERS.

—Hier au soir, à 6 heures et demie, un gros orage de pluie, accompagné d'éclairs et de gros coups de tonnerre, a éclaté au-dessus de Sainte-Croix, au moment où passait les vapeurs des compagnies du Richelieu et de l'Union. Le brouillard qui se fit tout d'un coup fut si intense, et la bourrasque tellement forte que le *Montréal*, qui était à peu près un mille de distance en avant de l'*Abyssinian* fut contraint de faire halte, et dût changer de position bout pour bout. Quand l'*Abyssinian* passa le brouillard était dissipé et il put continuer sa course sans s'arrêter.

Plus tard, le *Montréal* avait repris sa marche.

—Au milieu des jours d'épreuve que nous traversons en ce moment, il y a une chose, au moins, qui doit nous consoler, c'est de voir qu'aucune de nos manufactures de chaussures, qui donnent la vie à une classe si nombreuse d'ouvriers, n'a encore suspendu entièrement ses opérations. Il est bien vrai que l'on n'y voit pas régner l'activité accoutumée, mais un bon nombre d'ouvriers y trouvent encore un emploi presque constant, ce dont ils doivent grandement se réjouir. Qu'ils nous permettent ici de leur faire une recommandation qui est dans leur propre intérêt On nous dit qu'un trop grand nombre d'ouvriers manquent souvent de discrétion et agissent comme si l'intérêt de leurs patrons n'était rien pour eux. Ils ne comprennent pas assez qu'en colportant partout des rapports, des rumeurs qui ne s'étayent sur aucune certitude, ils s'exposent à nuire à l'établissement qui leur donne du travail, en ébranlant la confiance dont il a besoin. Une parole lancée au hasard, sans mauvaise intention toutefois, peut souvent exercer une mauvaise influence. Nous croyons qu'il suffira de signaler ce danger pour le faire éviter. Nous dirons donc à tous : Soyez discrets, et prêtez à vos patrons tout le concours dont ils ont besoin dans ces temps difficiles. Il est grandement à espérer que nos manufacturiers pourront, avec l'aide efficace de nos institutions financières, traverser sans encombre ces jours d'épreuve.—*Communiqué.*

—On a fait l'essai, hier, sur l'Esplanada, d'un nouveau tuyau en caoutchouc dont la corporation a fait récemment l'acquisition. Pour rendre l'expérience plus complète on s'est servi de la pompe à vapeur, et l'on peut dire que le résultat a été satisfaisant. Il y avait un grand nombre de citoyens sur la place.

—Hier, deux hommes conversaient sur leurs forces musculaires, lorsque l'un d'eux paria qu'il porterait un boucaut de sucre de 250 livres depuis le marché Champlain jusqu'au marché du Palais. L'autre tint le pari, et le gagna, car l'imprudent fut forcé de déposer son fardeau au coin des rues Saint Jacques et Saut au-Matelot. Il n'en pouvait plus.

—D'après la *Shipping and Mercantile Gazette*, de Londres, 30 bâtiments ont fait naufrage sur mer, pendant la semaine terminée, le 3 juillet. Total pour la présente année, 771.

—Un pénible accident, dû à une imprudence, a causé beaucoup d'émoi, ces jours derniers, à Saint-Valier. Deux jeunes hommes, Joseph Dumas, de Saint-Michel, et Anselme Gosselin, de Saint Valier, revenaient chez ce dernier, d'une promenade faite ensemble en voiture. Ils entrèrent chez Gosselin et là le jeune Dumas, qui était en gaîté, prit un revolver qu'il avait dans sa poche et tira un coup par la fenêtre. Gosselin lui fit observer qu'il était dangereux de tirer ainsi, après quoi il lui demanda son révolver, et Dumas lui dit de venir le prendre. Alors Gosselin fit quelques pas vers Dumas qui tenait le pistolet de sa main droite. Par malheur le coup partit et la balle atteignit Gosselin dans le bas du corps. Le malheureux Dumas qui appartient à une famille éminemment respectable et est lui-même un honnête et paisible jeune homme, a été tellement démoralisé par cet accident, qu'après avoir été quérir le médecin, il a disparu et sa famille inquiète ne sait où il est. Quant à Gosselin, sa blessure est peu dangereuse et il est aujourd'hui en bonne voie de guérison. Il a protesté de l'innocence de son ami, qu'il désire revoir afin de se rassurer.

LE CLUB DES SILENCIEUX.—Ce club, qui, pour être moins brillant que ceux du Jockey et des Patineurs, mérite bien aussi une mention parmi les institutions curieuses et intéressantes de Paris, est installé dans le quartier Montparnasse, non loin de la barrière de ce nom. Tous les membres du club des Silencieux sont sourds muets. Cette infirmité est une des conditions *sine qui non* d'admission. Le président actuel est un nommé Henrion ; c'est un vieillard qui a fait dans le temps la guerre aux Peaux-Rouges, et auquel les Sauvages ont coupé la langue.

Ce cercle réunit une cinquantaine d'adhérents, tous gens aisés qui se comprennent et se consolent entre eux. Si le jeu de *whist* (*silence*) y est en faveur, inutile de le dire !

—La *Turquie* du 14 juin, annonce qu'on vient de découvrir dans les environs de Damas vingt-cinq villages florissants et dont l'administration ne sou connait pas l'existence. Les habitants de ces villages n'ont jamais payé un sou de contributions. Le ministre des finances s'est empressé de faire valoir les droits du gouvernement.

—Voici qui éclipse les $8,000 du jeune Astor.

A un bazar pour les pauvres, à Paris, le comte Smarief, un russe, a donné 100,000 francs à une demoiselle pour un baiser.

—L'hôpital Faxton, à Utica, fondé par M. Théodore Faxton, de cette ville, vient d'être inauguré. Il a coûté $50,000. Le fondateur a de plus donné $40,000 à d'autres institutions de Utica.

—Anthony Radford Shutt, qui est décédé récemment en Angleterre, à l'âge de 84 ans, a laissé une fortune estimée à $15,000,000. Suivant le désir du défunt, ses funérailles ont été des plus simples.

—

On ne saurait trop recommander aux personnes débiles et nerveuses, l'usage du vin quinine de Campbell. Ce vin est un spécifique contre la faiblesse de l'estomac, la débilité nerveuse, les frissons et la dyspepsie. Les éléments constitutifs en sont des plus purs et lui donnent cette efficacité reconnue par plusieurs médecins distingués. A vendre chez N. S. Hardy, rue Notre-Dame, Basse-Ville. 1m-9j

BULLETIN COMMERCIAL.

Montant perçu à la Douane, le 16 juil., dans le port de Québec, $1156 01.

COURS DE LA BOURSE DE QUEBEC.

Québec, 16 juillet 1875.

Banques	Actions.	Payé.	Divd. 6 ms.	Prix à la clôture.
Montréal	$200	Toutes	7 p.c.	186½ à 186¾
Québec	100	"	4 "	107 à 108
B. N. America	£5081	"	5 "	145 à 150
Nationale	$ 50	"	4 "	110 à 112
Cité de Montréal	100	"	4 "	107½ à 103½
Royale Canadienne	40	"	4 "	88½ à 89½
Molson	50	"	4 "	112½ à 113

bantures, ainsi que sur les actions de la Corporation et de la Puissance, sont payables par les acheteurs en addition aux prix cotés.

Change sur Londres.

Traites des Banques, 60 jours. 9¼ à 9⅜ de prime

Sur New-York.

Taux des Banques ..... 113½ à 113⅝ d'es.
Idem des particuliers ..... 0 à 0 "
Green-backs ..... 113½ à 114¼ "
Traites en or, au pair ..... ¼ à ⅜ de prime.

P. A. SHAW,
Agent de change,
Maison Gowen, rue Saint-Pierre.

MARCHE DE NEW-YORK 16 juillet

Argent facile.
Change sterling calme à 486 et 486½ pour 60 jours, et 490 à 490 à courte date.
Or ferme à 15.
Coton clos lourd, à 15¾c pour le moyen terre haute.
Le marché à la fleur 5 à 10c en hausse; il en a été reçu 13 800 barils; vendue 17 000 barils de superfine de l'état et de l'Ouest de $4.85 à 5.10; de la commune et de la choisie extra de l'état, de $5.30 à 5.80; idem extra de l'ouest de $5.30 à 6.40; idem round hooped Ohio, de $6.00 à 9.00.
Fleur de seigle ferme, de $4.60 à 5.50.
Blé 2 à 3c en hausse; il en a été reçu 83 000 minots; ventes de 17 800 minots, de $1.24 à 1.30 pour le n. 2 de Chicago; $1.30 à 1.40 pour le n. 2 de Milwaukie; $1.50 à 1.60 pour le n. 1 du printemps; $1.37 à 1.39 pour le rouge de l'ouest de l'hiver; et $1.40 à 1.42 pour le amber idem.
Seigle ferme.
Maïs, le en hausse; il en a été reçu 66 000 minots; ventes de 58 000 minots, de 80c à 81c pour le mêlé de l'ouest.
Orge nominal.
Avoine, clos ferme; reçu 46 00 minots; ventes 34 0 minots, 61 à 62c pour la mêlé de l'Ouest, et 63 à 66 pour la blanche.
Porc clos à $20 50 pour le nouveau et le vieux mess.
Saindoux à 13c.
Beurre de 24c à 27c.
Fromage de 8c à 11¾ pour le commun au prime
Pétrole, de 8½c à 8¾c pour la crue, et 11½c à 11¾c pour la raffinée.

MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 15 juillet 1875

Fleur—Reçu 1300 barils; extra supérieure, $5.10 à 5.20; extra, $4.80 à 4.85; forte de boulanger, $4 60 à 4.75; fancy, $4.70 à 4.75; superfine, $4.25 à 4.35; fine, $3.80 à 3.90; impériales, $3.40 à 3.55; Pollard, $3.00 à 3.25; fleur en sacs du Nord par 100 livres, $2.10 à 2.20; marques de ville, $2.35 à 2.45.
Gruau, reçu 600 barils, $3.70 à 3.85.
Blé—Ventes, 9000 minots, Nord du printemps à $1.20 à 1.30.
Maïs reçu 600 minots, de 80 à 85c.
Pois, reçu 9 minots, $1.0 à 1.01.
Avoine, reçu 600 minots, 47 à 48c.
Porc, reçu 600 barils, $20.50 à 21.00; Thin Mess, 18.00 à 20.00.
Saindoux, reçu 0 colis, 14¼ à 15c.
Beurre, reçu 0 colis, 18 à 23c.
Fromage, reçu 60 boîtes, 12 à 14c.
Alcalis, reçu 60 barils; Potasse, $5.12 à 5.15; Perasse $5.00 à 6.00

ÉTAT DES ARRIVAGES ET DU TONNAGE DES NAVIRES.

Etat comparatif des arrivages et tonnage dans ce port en 1874 et 1875 inclusivement, jusqu'au 15 juillet chaque année.

1874	552 navires	388,447 tonneaux.
1875	340 "	247,871 "
Mouscette année 212		156,616

Etat comparatif des steamers océaniques arrivés dans ce port en 1874 et 1875 inclusivement, jusqu'au 15 juillet chaque année :

1874	69 steamers	93,987 tonneaux
1875	49 "	66,008 "
Moins cette année 20		27,879

Etat comparatif des arrivages et tonnage des ports du bas du fleuve Saint-Laurent, en 1874 et 1875, jusqu'au 15 juillet chaque année :

1874	70 vaisseaux	14,661 tonneaux
1875	74 "	8,159 "
Plus cette année 4		1,498

* Les vapeurs de la Compagnie des Vapeurs du Québec et des Ports du Golfe sont inclus dans le rapport ci-dessus.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES.

16 juillet

Navire Therese, Lim rick 37 mat, J Burstall et cie, lest.
Barque Zurich Gênes 21 mai, N Coultman, lest — A W Sing ton 2, Barres, 14 mai, J Burpee — Fils et cie, et l.
Goliette P Fenton Antigonish platre.
Tickler, Pictou, 30 juin
Hebrides, Gravesend, 1 mai.
Admiral Tromp, Waterford, 26 mai, J & S Thomas
Steamer Labrador Londres 6 mai, Heat, Breck et cie, cargaison pour Montréal.
17 juillet
Pierre Nonasque, Cow Bay 24 juin.

EXPEDIÉS

16 juillet

Steamer Sarmatian, Liverpool, Allans, Rae et Cie
Nautonier Tyne, J Sharples, fils et cie.
— Advice, Londres, A Gilmour et cie.
Goliette Providence, Bathurst, W et R Brodie.
Berge R H Cooke, Barrington.
— John W Hall, do

Sommaire des annonces nouvelles

Salle de Musique.—Compagnie Shaughraun.
Modes d'été.—C. R. Renfrew et Cie.
Librairie Ovide Fréchette.
Poudre carbolique purifiante.—J. O. Labbé et Cie.
Vente à grand sacrifice.—F. X. Lepage.
Sirop composé d'hypophosphites de Fellows.
Remède arabe de Darley.
Pastilles pulmonaires de Bryan.
Le grand remède pour les femme.—Job Moss.
Huile éclectique excelsior de Thomas
Grande réduction sur les bijouteries.—S. Bédard

LE GRAND REMEDE POUR LES FEMMES

Pilules Periodiques de Moses

Cette médecine bien connue n'est pas une imposition mais un sûr remède pour les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, quelle qu'en soit la cause, et bien que ce soit un remède puissant il ne contient rien qui puisse nuire à la constitution.
Dans toutes les classes d'affections nerveuses et spasmodiques, douleur dans le dos, fatigue après un exercice léger, palpitation du cœur, hystérie, ces pilules effectueront la guérison quand tous les autres moyens auront manqué. Elles ne contiennent pas de fer, calomel, antimoine ou rien de nuisible ni en tempérament.
Il y a des directions complètes dans la brochure qui entoure chaque paquet et que l'on doit conserver avec soin.
☞ Pour les détails, obtenir un pamphlet de l'agent qui le donne gratis.

QU'EN DISENT-ILS ! QUELQUES FAITS POUR LE PEUPLE.—Il y a bien peu de préparations médicales qui aient bravé le jugement impartial du peuple pendant un laps de temps quelconque. Une de ces préparations est l'Huile Eclectique du Dr. Thomas. Lisez ce qui suit et soyez convaincu : Thos. Robinson, Farnham centre, P. Q., écrit : "J'ai été affligé du rhumatisme pendant les dix dernières années et ai fait usage d'un grand nombre de remèdes, sans en éprouver aucun soulagement, jusqu'à ce que j'ai essayé l'Huile Eclectique du Dr. Thomas et depuis lors je n'ai eu aucune attaque. Je le recommanderai à tous."—J. H. Farl, hôtelier, West Shefford, P. Q., écrit : "J'ai été troublé par la maladie du foie pendant plusieurs années, et ai essayé différentes médecines avec peu ou point d'effet; j'ai fait usage de l'Huile Eclectique du Dr. Thomas qui m'a procuré un soulagement immédiat, et je dirai que j'en ai fait usage depuis lors, avec le meilleur effet. Personne ne devrait négliger de s'en procurer. Je m'en suis servi pour mes chevaux pour des coupures, des blessures, etc., et je pense qu'il est aussi bon pour le cheval que pour l'homme."—A. Mayoee, marchand, Markworth, dit : "J'ai vendu quelques centaines de bouteilles d'huile éclectique et le public le juge comme l'une des meilleures médecines dont il ait jamais fait usage; il a accompli des prodiges en guérissant et en soulageant des douleurs, des maux de gorge, etc., et il est digne de la plus grande confiance."—Joseph Rasan, township de Perry, dit : "J'ai été conseillé de faire usage de l'Huile éclectique du Dr. Thomas, pour un mal de genou qui me troublait depuis trois ou quatre ans, et je n'ai jamais rien trouvé de pareil pour guérir ces sortes de maux. C'est un grand bienfait public."—A. M. Hamilton, Warkworth, dit : "Depuis des semaines j'étais troublé par une enflure à la cheville, qui me faisait beaucoup souffrir. M. Mayvee, de cet endroit, me conseilla de faire usage de l'Huile éclectique et je n'en avais pas encore employé une bouteille que déjà j'étais guéri. C'est une médecine très-remarquable.
En vente chez tous les vendeurs de médecines prix 25 cts.

N. S. THOMAS, PHELPS, N. Y.
Et NORTHROP et LYMAN, Toronto, Ont.
Seuls Agents pour la Puissance.

Job Moses seul Propriétaire

$1.00 et 12½ cents pour les frais de port adressés à NORTHROP et LYMAN, Toronto Ontario, agents généraux pour la Puissance vantront une bouteille, contenant plus de 2 pilules, par le retour de la malle.
En vente à Québec, chez MM. E. Giroux, J. Masson et Cie., J. B. Burke, R. McLeod, V. E. Brunette et W. H. Laroche, et tous les vendeurs de médecines.
26 oct. 1874 1079

☞ Des milliers de personnes se laissent imprudemment envahir par les symptômes préliminaires de la consomption, sous l'illusion fatale qu'elles n'ont qu'un rhume léger. Combien il est nécessaires alors qu'un rhume soit soigné dès son début et l'on doit tout faire pour le faire disparaître. Les Pastilles pulmonaires de Bryan arrêteront la toux en quelques minutes, et par leur influence sur les bronches et les organes pulmonaires toutes les appréhensions de résultats dangereux seront bientôt dissipées; mais elles doivent être prises à temps.
En vente chez [illegible] et la plupart des marchands de note de la province, à 25 cents la boîte.
En vente à Québec chez [illegible], J. Musson et Cie, J. E. Burke, R. McLeod, V. E. Brunette et W. H. Laroche, et tous les vendeurs de médecine.

C'EST L'OPINION DE TOUT LE MONDE.—C'est à dire tous ceux qui ont fait usage de cet admirable article en qui ont été mis à des effets qu'il a produits. Tous ceux-là, ce sont les seuls compétents pour porter un jugement, sont unanimes à dire que le *Remède arabe de Darley* est supérieur à tout ce qui a été en usage jusqu'ici pour toutes les maladies qui affectent les chevaux. Comme médecine de tempérament il n'a pas d'égal. Il n'y a rien au lui qui puisse nuire au cheval, et le cheval peut travailler en le prenant. C'est précisément l'article nécessaire à tous ceux qui ont des chevaux et qu'ils devraient toujours avoir à leur portée.
Rappelez-vous le nom, et voyez si la signature de Hurd et Cie. se trouve sur chaque paquet.
Northrop et Lyman, Toronto, Ontario, propriétaires pour le Canada. En vente par tous les vendeurs de médecine. Prix : vingt-cinq cents.
En vente, à Québec, chez E. Giroux, J. Musson et Cie, J. E. Burke, R. McLeod, W. E. Brunette et W. H. Laroche, et tous les vendeurs de médecine.

Le cerveau inquiet.

Plusieurs, parmi nous, demandent à être exempts de la mort subite. Aussi, que de tourments et de craintes n'avons-nous pas à ce sujet ? Mais si l'on savait qu'un cerveau inquiet peut précisément causer cette mort subite.
Les hommes ne meurent pas de la maladie de cœur aussi souvent qu'on le suppose ; mais la plupart du temps, ils meurent d'apoplexie ou d'une congestion dans les poumons ; ainsi, le travail du cerveau ne fait pas mourir, mais l'inquiétude du cerveau peut fort bien causer la mort. C'est à cette maladie qu'ont succombé Scott, Southey, Swift, Horace Greeley et probablement Thackeray.—(*London Times*)
Comme le cerveau inquiet a pour effet de conduire le corps à une dissolution de vigueur prématurée, par l'influence qu'il possède sur une certaine action nerveuse, influence qui consume le cerveau en moins de temps qu'il n'en faut à ce dernier pour se rétablir ; comme il est toujours temps de trouver des moyens pour soutenir et donner de la vigueur à une constitution nerveuse ; aussi, celui qui souffrirait de quelque faiblesse, causée par une douleur mentale, ou par une extrême fatigue du cerveau n'aurait besoin pour se rétablir que la préparation du fameux "*Sirop d'Hypophosphites de Fellows*." Ce remède préservera le corps de tout épuisement rapide, et donnera à la constitution du cerveau une vigueur telle qu'il pourra tenir tête à n'importe qu'elle difficulté. Ceci n'est pas une assertion illusoire ; mais c'est un fait positivement établi.

Décès.

En cette ville, le 18 du courant, à la résidence de son père le Dr. Meilleur, député régistraire-provincial, Alphonse Meilleur, écuyer, avocat, âgé de 37 ans. Les restes mortels ainsi sont la demeure de son père, no. 18, rue Couillard, lundi, le 19 du courant, à trois heures de l'après midi, pour se rendre à bord du bateau de la compagnie du Richelieu. Les parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

Annonces Nouvelles.

SALLE DE MUSIQUE.

TROISIÈME SEMAINE DE LA NOUVELLE COMPAGNIE SHAUGHRAUN

CE SOIR, SAMEDI, le 17 juillet,

A la demande générale, on jouera

LES DEUX ORPHELINS !

Avec toutes les situations émouvantes.

LUNDI SOIR,

"CASTE"

ET

LES JURONS DE CADILLAC !

AVEC

M et Mme. MAUGARD

On peut réserver des sièges au magasin du Capt. Hollweille, vis-à-vis le Bureau de Poste.
17 juil. 1875 742

Association sanitaire américaine.

POUDRE CARBOLIQUE PURIFIANTE,

PRÉSERVATIF

Contre la petite vérole, le choléra et la fièvre jaune.

Cette poudre est le meilleur désinfectant connu. On la trouvera précieuse pour les *water closets sinks*, les égouts, les marais, et les places boueuses, les caves et en un mot dans tous les endroits où s'exhale de mauvaises odeurs. Toutes les familles devraient en être pourvues. Faites en l'essai. Prix : 25 cts. pour gros paquets
En vente chez
J. O. LABBÉ ET Cie.,
Encanteurs et Agents Généraux.
17 juil. 1875 743

MODES D'ÉTÉ !

Chapeaux de Paille pour petits garçons et petites filles,

CHAPEAUX DE LIVOURNE,
BRÉSIL et
PANAMA,
POUR MESSIEURS,

A des prix extrêmement bas pour clore

C. R. RENFREW ET Cie.,
21, RUE BUADE.
17 juil. 1875 741-8m-22 avril

LIBRAIRIE

OVIDE FRÉCHETTE

CAISSE D'ECONOMIE,

Rue Saint-Jean, Haute-Ville, Québec.

Dernièrement reçu :

RELIGIEUX.—P. Lescœur, *La vie future—L'Esprit révolutionnaire.*—R. P. Bowden, *Vie et Lettres du R. P. Faber.*—Belcastel, *Ce que garde le Vatican.*—E. Mercier, *La vie dans l'esprit et dans la matière.*—Lauriguas, *Pensées du R. P. Cathary.*—Aymé, *Les fondements de la Foi.*—Mme. Cave, *La Religion dans le Monde.*
HISTOIRE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE.—C de Ribbe, *Les familles et la Société en France avant la Révolution.*—Montalembert, *Histoire de Ste Elizabeth de Hongrie.*—A. Leconte, *Le Darwinisme et l'origine de l'homme.*—Platon Polihinell, *L'Arche du Peuple.*—Huguet, *Les Martyrs de la Liberté et de l'Eglise.*—Baronne de Mon aron, *Mes Loisirs.*—Par un contemporain, *Recherches sur l'art de parvenir.*—Alfred d'Aimbert, *Physiologie du Duel.*—Jules Janin, *L'Ecrevisse sous les Empereurs.*—Camus, *Les Martyrs du Drapeau.*—Fouarns, *Le Décameron des honnêtes gens.*
17 juillet 1875. 744

Imprimerie A. Côté et Cie

41, RUE NOTRE-DAME, HAUTE-VILLE.

NEUVAINE

A

SAINTE ANNE

Publiée avec la permission de Mgr. l'Archevêque

Petit opuscule de 40 pages imprimé sur beau papier, avec couverture en papier satiné.

"Quoi que dans plusieurs paroisses on ait coutume de faire la NEUVAINE A SAINTE ANNE dans la semaine qui précède sa fête, cependant les besoins particuliers de certaines personnes les portent à recourir plus souvent à cette puissante protectrice et à faire les exercices de la Neuvaine en son honneur dans d'autres mois de l'année nous avons cru devoir consigner ici la suite des exercices dont elle se compose."
En vente chez la plupart des libraires.
Québec, 14 juil. 1875. 73

EN VENTE.

MEUBLES DE MENAGE de tous genres.
En vente chez
J. O. LABBÉ ET Cie.,
Encanteurs.
16 juil. 1875. 740

FER EN GUEUSE.

50 TONNES Fer en gueuse W. W. à vendre à bon marché.
J. et W. REID,
Rue Saint-Paul.
15 juil. 1875. 715

VIN DE CETTE !

Le soussigné appelle l'attention du public sur les Vins suivants qu'il vient justement de recevoir :

CELEBRE VIN DE CETTE.

—AU—

VIN DE PALERME,

(SICILE)

Le certificat suivant atteste de sa pureté et qualité.

MARSALA, 1er avril 1875.

Nous soussigné, Archiprêtre, unique et principal dignité de cette insigne Eglise mère, ayant la charge des âmes faisons connaître à qui de droit le présent certificat, selon notre conscience, que les futailles expédiées en Canada sur le brick anglais *Fred Thompson*, capt. Duncan, contiennent un vin du pur raisin, sans autre mélange, comme il est attesté sous le serment d'un expert et lu par nous, les futailles étant marquées

PALERMO

En foi de quoi, nous avons signé le présent certificat sous le sceau et sceau de notre date paroisse et Eglise mère.

(Signé,) SALVATORE ARRIGNANI,
Archiprêtre.

En vente chez

J. B. Z. DUBEAU,
28, RUE DE LA COURONNE, HAUT-ROCH.
14 juillet 1875. 721-13

LE GRAND CIRQUE

DE

CHEMIN DE FER

DE

JOHN H. MURRAY,

DONNERA DES

REPRESENTATIONS A QUEBEC,

AU

Champ du jeu de Cricket,

Situé en dehors de la porte Saint-Louis,

LUNDI, MARDI et MERCREDI,

Les 19, 20 et 21 juillet,

Dans l'après-midi et dans la soirée.

Le Cirque est composé des meilleurs artistes des deux hémisphères.

M. MURRAY,

A son dernier voyage d'Europe s'est assuré les services des Acrobates les plus distingués des cirques anglais

HENGLER, BATTY ET ADAM

ET DES

FOLIES-BERGÈRES,

DE PARIS.

Tous ces artistes de première force font partie de la compagnie sans rivale de M. JOHN H. MURRAY.
Pour plus amples détails sur les représentations données par cette troupe modèle voir PILLUSTRATED News de Murray
Les représentations auront lieu dans l'après-midi et pendant la soirée.
Les séances commenceront à 2 heures et à 8 heures P. M.
ADMISSION : 50 cts. Enfants au-dessous de 10 ans, 25 cts. Siéges réservés, 75 cts.
A vendre à la librairie de M. Hollwell, en face du Bureau de Poste, durant le séjour du cirque à Québec.
Le grand Cirque Murray donnera aussi des représentations, le 22 juillet, à la Pointe Lévis, le 23 à Saint-Hyacinthe, le 24 à Saint-Jean, et les 26, 27 et 28 à Montréal.
14 juil. 1875. 727-6i

Dr. Jos. A. Pidgeon,

CHIRURGIEN et MÉDECIN,

No. 26, Côte de la Montagne, Québec.

Consultations à toute heure.
Avis donné aux pauvres gratis.
17 mai 1875. 467-1a

J. DEMERS ET FRÈRE,

MARCHANDS DE FLEUR,

DE

Grains et de Provisions,

ETC., ETC.,

QUAI SAINT-ANDRÉ, B. V.,

QUÉBEC.

Bureau de Poste, Boîte No. 288.
1er mai 1875. 602

Jos. Gauthier et Frère

No 116, RUE ST-FRANÇOIS,

(Près de l'église de la Congrégation,)

St.-Roch de Québec.

Informent leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils sont prêts à recevoir comme par le passé toutes commandes pour PEINTURAGE DE MAISON ET PEINTURE ORNEMENTALE et décorative, Teintures et Fresques en couleurs à l'huile, à l'eau, Peinture et Dorure d'Eglise, Tapissage, Vitriage, etc., etc.
Les ordres donnés sont exécutés promptement, dans le goût le plus moderne et par des ouvriers d'une compétence reconnue.
30 mars 1875. 221-8m p

ON DEMANDE

UNE SERVANTE active et respectable pour faire généralement l'ouvrage de la maison et prendre soin d'un enfant dans une famille peu nombreuse. S'adresser à ce bureau.
16 juil. 1875. 739

ON A BESOIN D'UNE CUISINIERE et d'une FILLE DE CHAMBRE. S'adresser ce bureau.
10 juil. 1875. 707

DR. A. VALLÉE,

14, RUE DU PALAIS,

Ancienne résidence de feu le Dr. L. J. ROY.
5 juil. 1875. (80-6m p

EN VENTE

UN PIANO COTTAGE presque neuf, à sept octaves ; sera vendu à bon marché.
S'adresser à
J. O. LABBÉ ET Cie.,
10 juillet 1875. 708 Encanteurs.

A VENDRE.

Ciment de Portland,
Soude caustique,
Soude pour le blanchissage,
Resine,
Goudron de charbon et Poix,
Goudron de pin et Poix,
A bas prix
J. et W. REID,
28 juin 1875. 645 Rue Saint-Paul.

EN VENTE.

UN GRAND PIANO-FORTE d'une grande beauté, du fabricant de pianos de Dresde pour l'Empereur d'Allemagne.
M. D. Steinesen, propriétaire, est prêt à faire un grand sacrifice sur cet instrument, attendu qu'il se retire du commerce avec le Canada.
☞ On peut le voir chez
M. K. MORGAN,
30 juin 1875. 660 Rue La Fabrique

A VENDRE.

LES FIEFS GRANDPRÉ, DUMONTIER et GRENIER, dans le district de Trois-Rivières, ou au un d'eux.
La rente constituée payable par le premier est de $661.15, par le second de $118, et du troisième qui a été divisé en deux parties est de $199 pour la partie ouest, et de $122 pour la partie est.
A. GUGY.
23 juin 1875. 685-12i

Sirops et Mélasses

Mélasse mantadaise en chargement :

Tonneaux et poinçons de Sirops des Barbades.
Poinçons de Mélasses.
En vente chez
JOS. LEPAGE,
No. 14, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
12 juin 1875. 14 Québec

Genièvre.

Tonnes de tierces de J. DeKuyper.
Caisses vertes do do
Caisses rouges do do
En vente chez
JOS. LEPAGE,
No. 14, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
12 juin 1875. 711 Québec

PELERINAGE

A

Sainte-Anne du Nord.

Si le temps le permet, DIMANCHE, le 18 juillet, le vapeur *STE. CROIX*, Capt. Louis Roma, laissera le quai du Gaz, au Palais, à 5½ heures du matin.
Prix du passage aller et retour, 50 cents.
CAPT. LOUIS ROMA.
15 juil. 1875. 736-3 p

COMPAGNIE DES VAPEURS DE QUEBEC

ET DES

Ports du Golfe.

Le vapeur *SECRET*, Capt. Davison, partira du quai des Indes, MARDI prochain, le 20 juillet à DEUX heures P. M., pour Pictou, arrêtant à la Pointe-au-Père, Métis, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle et Shédiac.
Pour le fret ou passage s'adresser à
W. MOORE,
Gérant.
GUSTAVE LEVE,
Agent de passagers.
14 juil. 1875. 720

AVIS AUX MARINS.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ QU'EN

CONSEQUENCE D'UN ACCIDENT

ARRIVÉ AU

PHARE BIQUET,

AUCUNE LUMIERE

NE POURRA ÊTRE EXHIBÉE

PENDANT QUELQUES JOURS,

JUSQU'A

Ce qu'on y ait exécuté les réparations nécessaires.

J. U. GREGORY,
Agent,
Département de la Marine et des Pêcheries.
16 juil. 1875. 738 3f

TRAVERSE OU GRAND TRONC

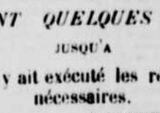

A commencer LUNDI, le 12 du présent, le vapeur *ST. GEORGE*, capitaine Desrosiers, fera la traversée du fleuve, comme ci-dessous :

LAISSERA QUÉBEC.	LAISSERA LA POINTE-LÉVIS
6.30	7.00 A. M.—Train de la malle de Montréal.
7.30 A. M.—Train de la malle pour la Rivière du Loup.	8.00
8.30 Train Mixte pour Richmond.	9.30
10.30	11.00
11.30	12.00
12.45 P. M.—Train express pour Montréal.	1.00 P. M.
1.30—Train express pour pour la Rivière du Loup.	2.00 Train express de la Rivière du Loup.
2.30	3.35 Train express de Richmond.
3.30	4.00 P. M.—Train de la malle de la Rivière du Loup.
5.00	6.00
7.30 P. M.—Train de la malle pour Montréal.	7.45 Train mixte de Richmond.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de navigation à vapeur de Saint-Laurent, Quai Saint-André.
A. GARDNER,
Secrétaire.
13 juil. 1875. 721

SOCIÉTÉ

DE

CONSTRUCTION MUTUELLE.

DÉMÉNAGEMENT.

Les Bureaux sont maintenant situés au No. 43 rue Saint-Pierre, au second étage, au-dessus du magasin de M. J. L. Martineau, dans les chambres ci-devant occupées par MM Chauveau et Alleyn, avocats, et J. A. Charlebois, notaire.
Québec, 21 mai 1875. 497

A PRETER.

$16,000.00, Sur propriétés de ville ou de la campagne.
S'adresser à
LOUIS LESSARD,
Sec.-Trés.,
Société de Construction Permanente de Québec.
Québec, 14 janv. 1875. 85-12m p

CHAMBRES DES COMMUNES.

REVUE PARLEMENTAIRE de 1875

Suivie de CONSIDÉRATIONS SUR LES ELECTIONS LOCALES, tirée du *Journal de Québec*. Brochure de 64 pages in 8 à doubles colonnes.
En vente à l'imprimerie de CÔTÉ ET Cie, 41, rue Sainte-Anne. Prix, $15 par centaine d'exemplaires.
4 juin 1875. 670

SOCIÉTÉ

DE

Construction Mutuelle

La trente-septième appropriation sera prête au sort dans les bureaux de la Société, n. 43, rue Saint-Pierre, (au-dessus du magasin de J. L. Martineau), SAMEDI, le 17 JUILLET, à 7½ heures du soir.
La trente-huitième appropriation sera vendue à l'enchère, à la même place et même soir.
J. C. LANGELIER,
Secrétaire-Trésorier.
3 juil. 1875. 681-2s-3f

HOTEL ST. LOUIS

A

KAMOURASKA.

Cet hôtel sera ouvert, SAMEDI, le 26 juin courant.
Bains de mer et à domicile.
Pêche de toute sorte et à toute heure du jour.
Un vetturier surtout à obtenir le meilleur saumon et truite pour les pensionnaires, ainsi que les chaloupes et les voitures pour les excursions de plaisir.
Pensions au prix des années dernières.
Aucun cas de piqote jusqu'à ce jour, n'a fait acte de présence dans cette place si salubre.
A. E. TAILBOT,
Propriétaire.
25 juin 1875. 661

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

A Murray Bay.

Cette magnifique Maison de campagne occupée pendant les dix dernières années, en été, par le soussigné à Pointe à Pic, Murray Bay, est à louer pour l'été.
S'adresser à
THOS. ANDREWS,
21 juin 1875. 653 Québec.

A LOUER.

UN LOGEMENT contenant trois grandes chambres.
S'adresser à
JOSEPH O. LABBÉ,
19, rue Saint-Georges,
22 juin 1875. 681 Faubourg Saint-Jean.

SEL.

PAR LE *ARRAN* :

4360 SACS SEL DE LIVERPOOL (10 au tonneau).
En vente chez
VERRET, STEWART ET Cie.,
28 juin 1875. 650 Quai des Indes.

SEL ! SEL !

Par le *TWILIGHT* :

1640 SACS Sel *Factory filled* de Deakin.
3500 sacs Gros Sel de Liverpool, (10 au tonneau.)
En vente chez
VERRET, STEWART ET Cie.,
28 juin 1875 649 Quai des Indes.

Chevilles en Métal Jaune,

Métal Jaune en feuilles,

Du vapeur *Nova Scotian*.
En vente chez
C. et W. WURTELE,
21 juin 1875. 624-10i Rue Saint-Pierre.

BLEU POUR LE BLANCHISSAGE.

Manufacture de Harvey, en boîtes de 7 et 14 livres
Du vapeur *Prussian*.
C. et W. WURTELE,
21 juin 1875. 625-10i Rue Saint-Pierre.

BLANC DE PLOMB.

Véritable n. 1, 2,
James Braidams
Walkers Lock Hacket.
C. et W. WURTELE,
21 juin 1875. 626-10 Rue Saint Pierre

Dictionnaire de la langue française,

Par E. LITTRÉ, de l'Académie Française quatre gros volumes in-4o, contenant le pour la terminologie entre tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie Française et de tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique. 2o. Pour la grammaire, la prononciation de chaque mot figurée et quand il y a lieu, discutée. 3o. L'examen des locutions des idiotismes, des exceptions et en certains cas, de l'orthographe actuelle, etc. 4o. La signification des mots, etc. 5o. La partie historique. 6o. Pour l'étymologie. La détermination ou du moins la discussion de l'origine de chaque mot établi par la comparaison des mêmes formes dans le français, dans les patois et dans l'espagnol, l'italien et le provençal ou langue d'oc.
En vente chez
M. L. CREMAZIE,
8 juil. 1875. 699 12, rue Buade.

Papier Chasse-Punaises.

Puces, Mites, Artes, Teignes, Cousins, Moustiques, Verrs à Pavillons, Fourmis. 10 centins la feuille.
Chez
M. L. CREMAZIE,
15 juin 1875. 600 12 rue Buade.

IMMENSE SUCCÈS !

ENCRIER MAGIQUE A ENCRE SÈCHE, Appareil Générateur d'Encre. Une très grande variété de tous prix depuis 10 centins à deux piastres.
En vente chez
M. L. CRÉMAZIE,
1 juin 1874. 599 12, rue Buade.

Serviette magique

Serviette magique pour remettre instantanément à neuf l'argenterie, le rouiz, le plaqué, les métaux anglais, le vermeil, l'or et les bijoux.
En vente au comptant chez
M. L. CREMAZIE,
15 juin 1875. 601 12, rue Buade.

COMMERCIAL HOUSE

BEHAN BROTHERS

IMPORTATEURS.

Nous étalons un assortiment immense de nouveautés sur lequel nous appelons l'attention.
Soie noire et de couleurs,
Soie Japonaise (unie, brochée et rayée),
Soie lustrée, de toutes les variétés de nuances,
Lustres Diagonals de goût, Empress Cloths,
Russell Cords, Etoffes de fantaisie pour habillements, etc., etc.
Nous pouvons recommander spécialement le nouveau LUSTRE NOIR REVERSIBLE, pour la durée et pour l'apparence
Tweeds pour habits d'été, et Etoffes à vestes de goût en grande variété
Bonneterie, Gants, Chemises, Cols, Echarpes, Cravates, etc.
Nos prix cette saison étant beaucoup au-dessous de la moyenne, nous invitons les acheteurs à examiner notre assortiment avant de faire leurs achats.
Des encouragements spéciaux sont offerts aux acheteurs dans le département des Tapis, Toiles cirées, etc., dont l'assortiment est très-considérable.
BEHAN BROTHERS.
13 juillet 1875. 720

MARCHANDISES NOUVELLES.

Nous avons reçu par les vapeurs *Normatian* et *Polynesian*, une grande variété de marchandises, de sorte que main enant chaque département est rempli de nouveautés.
—AUSSI—
Nous avons décidé de vendre à une grande réduction ce qui nous reste de marchandises de goût importées le printemps dernier, savoir :

1er lot	150 Chapeaux garnis	Chapeaux de paille.
2e "	6000 verges d'Etoffes à Robes, différents prix.	
3e "	400 Manteaux Glissi et Costumes pour dames et enfants	
4e "	350 pièces d'Indiennes, Brillants et Piqués.	
5e "	120 parasols à moitié prix.	
6e "	1 0 pièces de Mousseline imprimée pour robes, à moitié prix.	
7e "	220 pièces de Coton blanc (*Shirting*) un pouce et, valant 8d la verge, seront vendus à 6d la verge.	

GLOVER, FRY ET Cie
8 juil. 1875. 698

BOIS DE CHAUFFAGE.

ERABLE, maintenant en déchargement sur le quai Renaud.
En vente par
JOS. LEPAGE,
No. 14, rue Saint Jacques,
13 juil. 1875. 723 Basse-Ville, Québec.

JARDINIERES

ET

Tables à cartes de visite.

Un assortiment complet de ces ornements pour salons, salles à manger et passages, consistant en Jardinières de bronze français, vert antique et dorées, Tables à cartes de visites de bronze français et vert antique, une variété de Pots de Fleur en porcelaine et en verre, le tout est ce qu'il y a de plus nouveau et des derniers goûts.
A vendre chez
F. O. VALLERAND,
Nos. 5, Côte Lamontagne,
et 14, rue Notre-Dame,
7 juin 1875. 645 Basse-Ville, Québec.

Acte concernant la faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de
JOSEPH K. BOSWELL, de la cité de Québec, brasseur,
Failli.
Je, soussigné, Pemberton Paterson, de la cité de Québec, ai été nommé syndic en cette affaire.
Les créanciers sont requis de me présenter leurs réclamations sous un mois de cette date, et sont notifiés de se réunir à mon bureau, n. 43, rue Saint-Valier, Québec, MERCREDI, le QUATRIEME jour d'AOUT 1875, à TROIS heures P. M., pour procéder à l'interrogatoire public du failli.
Le failli est par le présent notifié d'y assister.
PEMBERTON PATERSON,
Québec, 30 juin 1875. 673-2juil. Syndic.

Acte concernant la faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de
JOSEPH K. BOSWELL, de la cité de Québec, brasseur,
Failli.
Avis est par le présent donné que le failli a déposé à mon bureau, n. 43, rue Saint-Valier, Québec, acte de composition et de décharge, exécuté par la majorité en nombre de ses créanciers, tel que requis par la loi, et si aucune opposition ou dit acte de composition et de décharge n'est faite, sous trois jours juridiques après la dernière publication du présent avis, lesquels expirent MERCREDI, le 28e jour de JUILLET 1875, le syndic soussigné agira en vertu du dit acte de composition et de décharge, suivant ses termes.
PEMBERTON PATERSON,
Québec, 30 juin 1875. 674-12juil Syndic.

LE VIDO

EAU DE BEAUTÉ !

Préparation de N. DUDEVOIR.

C'est une des plus belles découvertes du siècle,
AUX DAMES.
Pour l'usage de la Toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint. Sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne aux fibres une vigueur assoupie, et une élasticité charmante.
Pour les maladies de la peau, telles que le Masque, Rousseurs, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, les Pustules, les Taches, les Clous, etc., etc
Par l'usage de cette eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.
En vente chez
J. O. LABBÉ,
12, rue Saint-George,
14 juin 1875. 594 Québec.

EN VENTE.

CHARRETTES LÉGÈRES,
BUGGIES,
WAGONS DE FAMILLE
De tous les genres.
En vente à bon marché chez
J. O. LABBÉ ET Cie.,
Encanteurs et Agents Généraux.

ON DEMANDE

Un JEUNE HOMME de 18 ans entendu dans les soins à donner à un cheval, et p

VENEZ, VENEZ et VENEZ

CHOISIR

LES PLUS BEAUX CHAPEAUX DE LA SAISON

A L'ENSEIGNE DU BUFFALO,

CHEZ

FRANÇOIS CINGRAS,

CHAPELIER ET MANCHONNIER,

62½, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, en face du Couvent.

Ce nouveau magasin sera assorti constamment de tout ce que la chapellerie peut produire de plus nouveau, de plus élégant, de plus fashionable, ECUTRES, CHAPEAUX DE SATIN, TOILE, etc., etc., les plus en usage permettent les lions de la mode.

L'assortiment sera le plus complet que l'on puisse désirer, la mode favorite du jour à Paris, à Londres et à New-York.

Venez visiter le nouveau magasin qui a été ouvert, SAMEDI, le 20 MARS.

Il a aussi des mesures spéciales pour toutes les grandeurs.

F. GINGRAS, ayant été associé à la maison de F. Carrier depuis dix ans, a acquis une grande expérience dans cette ligne de commerce.

FRS GINGRAS.

N. B.—Toute Pelleterie sera garnie avec soin pendant l'été à des conditions libérales.

Québec, 22 mars 1875 226-3fps

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE STADACONA

Contre le Feu et sur la Vie.

BUREAU DE DIRECTION :

Président ..... J. B. RENAUD, écuyer.
Vice-Président ..... Hon. J. SHARPLES.

Hon. E. CHINIC, ALEX. LEMOINE, écuyer,
JOHN ROSS, écuyer, P. B. CASGRAIN, écuyer, M. P.
CIRICE TETU, écuyer. J. G. ROSS, écuyer,
JOHN LANE, écuyer.

BANQUIERS—LA BANQUE UNION DU BAS-CANADA

BUREAU PRINCIPAL—QUÉBEC.

Cette Compagnie ayant fait le dépôt et s'étant conformée aux conditions exigées par les lois sur l'Assurance, a obtenu du gouvernement de la Puissance, une licence lui permettant d'assurer contre le feu et sera en état, au 2 novembre prochain, d'assurer toutes espèces de risques contre le feu à des taux modérés. Les pertes sur ces risques seront payées aussitôt qu'elles auront été prouvées.

Bureau : VICTORIA CHAMBERS, Basse Ville.

(Vis-à-Vis la Banque de Montréal.)

Heures du Bureau de 10 A. M. à 4 P. M.

CRAWFORD LINDSAY,
28 octobre 1874. 1287-12m Sec.-Gérant.

Dr POURTIER,

DENTISTE,

No. 15, rue Saint-Jean, Haute-Ville,

Vis-à-vis la rue du Palais,

QUÉBEC.

20 juin 1874. 702-12m

RÉMILLARD & FLYNN,

AVOCATS,

Bureau :—59, rue Saint-Pierre, près du Marché Champlain.

Québec, 6 nov. 1874. 1398

VOITURES POUR LES ENFANTS.

Le soussigné vient de recevoir un assortiment de PETITES VOITURES pour la promenade des enfants.

P. GEORGE DUGAL,
24, rue Saint-Jean,
8 avril 1875. 287 Haute-Ville.

A VENDRE

Un magnifique CAROSSE neuf.

Un jeu de HARNAIS double monté en or, tout neuf.

Une paire de beaux CHEVAUX gris de six ans, garantis sains.

A vendre à bonnes conditions par

J. O. LABBÉ ET Cie.,
75 mai 1875. 512 Encanteurs.

LAMPES.

Nouveaux modèles, bronzés, dorés ornementés, de Cristaux.

Lampes pour Salon, Salle à Manger, et de Passages.

Un grand assortiment, à vendre à bas prix, Chez

F. O. VALLERAND,
No. 6, Côte Lamontagne,
et n. 14, rue Notre-Dame,
15 déc. 1874. 1484 Basse-Ville.

Sure et Précieux !

C'est d'acheter les merveilleuses MACHINES A COUDRE RAYMOND, qui donnent toujours la plus grande satisfaction, et qui sont en usage dans une grande partie des maisons de cette ville et des paroisses environnantes.

Nous avons constamment en mains les magnifiques Machines à Coudre de Wilson, Lockman, pour familles, tailleurs et manufactures; ainsi que la célèbre Machine à Laver de Willett, et à tordre le Linge de manière à le mettre sec. Nous donnons ces dernières machines à l'essai, si vous donneront parfaite satisfaction.

—AUSSI—

Un grand assortiment de Chaussures, telles que Bottes, Bottines, Claques, etc., etc., de tout genre.

Venez voir et achetez; ici nous vendons le tout à des prix et conditions très-avantageux.

Seul agent à Québec

HECTOR PAGEAU,
Coin des rues Saint-Jean et Sainte-Ursule,
2 nov. 1874. 1403 Haute-Ville, Québec.

LIVRES NOUVEAUX.

Venant d'être reçus d'Europe par les derniers bateaux à vapeur transatlantique, à la librairie du soussigné.

Année du S. Cœur de Jésus, Amour au S. Cœur de Jésus, Année de Marie, Les derniers miracles de Lourdes, Instruction familières sur l'oraison, Recueil et mois pour le soulagement des Ames du purgatoire, Consolations à ceux qui pleurent, Le fervent chrétien, Fleurs de la douce piété, La femme parfaite, Le Calvaire et Jérusalem, Histoire des Catacombes, Devoirs des catholiques, Le but de la vie, Catéchisme de persévérance en 8 vols., Solitaire du Mont Carmel, Souffrances de Jesus-Christ, Douloureuse Passion, La Passion méditée, L'eau bénite, L'angelus, L'homme comme il le faut, La femme comme il la faut, La connaissance comme il la faut, La confiance en Dieu, La foi et l'incrédulité, Terribles châtiments des révolutionnaires, Cœur à cœur avec Jésus, Au ciel un siècle de plus, Heures sérieuses et heures pieuses d'un jeune homme, L'Ave Maria, Manuel des congréganistes, Premier vendredi de chaque mois, Le cœur de Jésus, mes heures avec Jésus, espérance à ceux qui souffrent, Vies des saints, Visites au St. Sacrement, à la Ste. Vierge, et à Saint-Joseph, Le bouquet de la jeune fille, Tout est là, par le R. P. Marchal; Science des sciences, Anna Maria Taigi, Œuvres complètes de Mgr. de Ségur, Œuvres complètes du R. P. Rosignol, Œuvres complètes du R. P. Marchal, Nouveau Testament, par Mgr. Baillargeon, Accompagnement du chant grégorien, par le R. P. Legacé, La vraie politesse et le bon ton, par un prêtre du diocèse de Montréal, broché 25c. Aussi toujours en mains, un assortiment de Livres de prières, Livres de piété, Livres classiques, français et anglais, Fournitures de bureau, Livres blancs à ordre et tous le plus court délai, Recueil de prières richement garni en ivoire, Chapelets montés en or et en argent, Croix, Médaillons et Médailles en argent, Porte reliquaire, Croix de procession, Chandeliers, Burettes, Chasubles, Calices, Ciboires, Vases pour fleurs, Hosties, Cierges, Vin de messe analysé, Vin d'Oporto, Vin de Malaga, Vin Xérès, Eau-de-Vie et Gin de la meilleure qualité. Le tout à des prix très-modérés. Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS,
Libraire,
61, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec,
20 oct. 1874. 1269 Vis-à-vis l'Eglise.

A vendre ou a louer.

Union Buildings.

QUELQUES BUREAUX SONT A LOUER dans cette maison si bien située dans la haute-ville, 41, rue Sainte-Anne, au centre des affaires, dans le voisinage de la poste, des départements publics et sur la voie qui conduit au Palais de Justice. S'adresser au bureau du *Journal de Québec*.

25 janv. 1875. 65

MAISON A LOUER,

POSSESSION IMMEDIATE.

CETTE JOLIE RESIDENCE appartenant à la succession de J. B. TRUDEL, fabli, située à l'enseigne des rues Saint-Anselme et N. D. des Anges, Saint-Roch.

La maison est dans le genre le plus moderne et est pourvu d'appareils complets pour le gas, l'eau et offre toutes les avantages que peut désirer une nombreuse famille.

OWEN MURPHY,
Syndic.

22 mai 1875. 500

A LOUER,

UN MAGASIN D'EPICERIES DE première classe, avec logement, situé à Saint-Roch de Québec, au coin des rues Grant et des Fossés, occupé depuis dix ans par W. F. Langlois.

Possession au premier de mai prochain.

S'adresser sur les lieux au soussigné.

F. L. GAUVREAU,
Québec, 20 fév. 1875. 147-1fs Notaire.

PHILP

Dépot de Fruits, Fleurs et Légumes

ET

AGENCE POUR LE COLONEL RHODES.

EN MAINS ET EN RÉCEPTION

Ananas, Bananes, Pois verts, Tomates mûres, Oranges, Citrons,

et tous autres Fruits et Légumes que l'on peut se procurer à cette saison de l'année.

—AUSSI—

Beurre frais, Œufs, Crême et Lait.

N. B.—Un lot de Graines de Pommes de Terre.

☞ Une visite est sollicitée.

J. J. PHILP,
18 mai 1875. 482-3m 2½, rue 14 Fabrique.

VERRERIE

DU VAPEUR *MORAVIAN.*

EN VENTE A BON MARCHÉ

500 douzaines Verres à Vin.
600 " Tombleurs.
200 " Gobelets.

—ET—

Un lot considérable de

Carafes et de Verrerie de table,

OFFERT A BAS PRIX.

—AUSSI—

POTERIE DE TOUS LES GENRES.

C. PEVERLEY ET Cie.,
24 déc. 1874. 1516 32, RUE SAINT-JEAN.

ARTICLES NOUVEAUX EN PAILLE.

DAVIDSON et HORAN,

No. 10, rue et faubourg Saint-Jean.

ET

No. 5, Côte du Passage, Lévis.

Ont reçu par les vapeurs *Caspian* et *Polynesian*

6 caisses d'Articles en Paille.

Et exhibent en ce moment un assortiment très-considérable et varié des Modes les plus nouvelles en fait de

CHAPEAUX DE PAILLE

Ainsi qu'une grande variété de

PLUMES, FLEURS, ORNEMENTS, GARNITURES, etc.

28 avril 1874. 420

COMPAGNIE DE POTERIE DU CAP ROUGE,

Près de Québec.

Les soussignés ayant été nommés agents sont maintenant prêts à prendre des ordres pour les articles suivants, en quantité à la convenance du commerce :

Theières Rockingham,
Cafetières,
Pots à l'eau,
Jarres,
Rétrigérateurs pour le beurre
Chandeliers,
Cruchoirs,
Bols,
Chambres, etc., etc.

On peut voir des échantillons et obtenir d'autres renseignements à la salle des échantillons.

32, *rue Saint-Jean.*

C. PEVERLEY ET Cie.
703-30m-Gmis

GIBBS & COURSOLLE,

SOLLICITEURS DE

Brevets d'Invention,

No. 63, *RUE SPARKS,*

[Boite 461, B. P.] OTTAWA.

Marques de commerce enregistrées.

15 déc. 1874. 1479

CIE. DE NAVIGATION "UNION."

Les soussignés informent le public voyageur qu'ils viennent d'être nommés Agents pour la vente des billets de cette compagnie.

Bureaux de vente : coin des rues Haut-au-Matelot et Saint-Antoine.

Prix de passage.

A commencer AUJOURD'HUI les prix de passage de Québec à Montréal seront comme suit :

1ère CLASSE.

De Québec à Montréal		$1.00
"	Sorel	50
"	Trois-Rivières	50
"	Batiscan	50

2e CLASSE.

De Québec à Montréal		50 cts
"	Sorel	25 "
"	Trois-Rivières	25 "
"	Batiscan	25 "

P. GINGRAS ET Cie.

28 mai 1875. 517

LA COMPAGNIE DES VAPEURS DE Québec et des Ports du Golfe.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

Communication par la vapeur entre Montréal Québec, la Pointe-au-Père, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle, Pointe du Chêne, Charlottetown et Pictou, et en se reliant par voie ferrée et bateau à vapeur avec Saint-Jean, N. B, Halifax, N. E., Portland et Boston

La LIGNE de NEW-YORK et BERMUDES entre New-York et Hamilton, Bermudes, chaque jeudi.

Après l'ouverture de la navigation, le vapeur *Secret* ou *Miramichi*, partira de Québec tous les MARDIS, à 2 heures P. M., pour Pictou, et de Pictou tous les MARDIS, à 7 heures A. M., pour Québec, arrêtant à chaque voyage à la Pointe-au-Père, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie Chatham, Newcastle et Pointe du Chêne.

Le Bermuda, Haiji, Alhambra, Flamborough, voyageront régulièrement entre Montréal, Québec et Pictou, arrêtant à Chatham, Newcastle, Pointe du Chêne et Charlottetown.

Le vapeur de New-York et des Bermudes *Quebec*, ou *City of Dublin*, partira de New-York pour Hamilton, Bermudes, et de Hamilton, Bermudes, pour New-York chaque JEUDI jusqu'à nouvel avis. Ils ont d'excellents emmenagements.

Les *Secret* et *Miramichi* ont d'excellents emmenagements pour les passagers.

Les armateurs par les vapeurs de Québec doivent payer aux Commissaires du Havre de Québec les droits de quayage sur des articles avant le chargement, et les consignataires doivent produire un certificat pour les droits du havre avant que les effets puissent être livrés.

☞ Les armateurs sont respectueusement requis d'envoyer leurs articles en bon ordre de chargement, et mettre les adresses au long.

Des billets de passage à Saint-Jean, N. B., Halifax, N. E., Portland et Boston.

Pour le fret ou passage s'adresser à

W. MOORE,
Gérant,
Quai des Indes,
4 mai 1875. 416 Québec

EN VENTE.

Engins de Vapeurs.

1 Cylindre à haute pression, 18 x 20, adapté pour un propulseur à hélice.

1 Cylindre à basse pression,	26 p.,	8 pieds de jan.	
1	Do	do	27 p., 8 do
1	Do	do	30 p., 6 do
1	Do	do	45 p., 10 do
2	Do	do	40 p., 10 do

—AUSSI—

3 Bouilleurs à tubes de retour, force 30 chevaux.

1	Do	tubulaires,	do 30	do
2	Do	do	do 25	do

Les engins ci-dessus seront vendus à bon marché.

Pour autres informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André.

A. GABOURY,
28 oct 1874 1264 Secrétaire.

GUIDE HISTORIQUE.

L'ALBUM DU TOURISTE

386 pages—$1.

PREMIERE PARTIE.

Québec esquissé par Parkman.—Henry Ward Beecher.—Mermier.—Ed. Hoch.
Le Club des Barons.—La Plateforme.
Frontenac, etc.—" La Divine."
L'Orme séculaire des Récollets.
Le Kent House.—Madame de St. Laurent.
Les funérailles du général Montgomery.
La maison de Montcalm.—Les vieilles voûte de Basse-Ville.
La canne du général Brock.
Le *Sault au Matelot* : origine du nom.
Les tableaux des Eglises.—La Cathédrale Catholique.
L'église Saint-Jean-Baptiste. —La Chapelle du Séminaire.
L'Hôtel-Dieu.—L'Hôpital-Général.
Les Ursulines.—L'église du Bon Pasteur.
L'église Saint-Roch.—La Cathédrale anglicane
Le salon de G. O. Stuart.
Les Tableaux de l'abbé H. R. Casgrain.
Le Chien d'Or.
Notre-Dame de Recouvrance.
Deux Montgomery.—Question d'Histoire.
La Statue du général Wolfe. Coin de la rue du Sénis.
Le Cimetière de la côte de la Montagne.
La Pierre dans le mur du vieux château.
Incendie du Couvent des Récollets en 1791.
Le Drapeau de Carillon.
Lord Nelson et Miss Prentice.
Où est mort Montcalm ?
Dernières années de la Domination Française
Le combat du Sault au Matelot, 31 décembre 75.
L'honorable W. Sheppard.
Spencer Wood.
Notes de Voyage.—De Québec au Cap Rouge.
" " Du Cap Rouge à Deschambault.
Appendice.—Les Plaines d'Abraham par l'hon P. J. O. Chauveau.
Denis de Vitré.—Le Pilote de l'Amiral Saunders.
L'Académie de Jésus-Marie, à Sillery.
Les Fortifications de Québec.—Les Portes de la Ville.
Le général Wolfe.
Le Marquis de Montcalm.
Le Cimetière de Mount Hermon.
Les restes des Fortifications sur le chemin de Charlesbourg.
Notes de Voyages.—De Québec à Saint-Georges Beauce.
" " Saint-Pierre, etc., Invasion de 1775.
Archives du Canada.

Chasse et Pêche

La Grande Chasse.
L'Orignal.
Le Wapiti.
Le Caribou des Bois.
Le Chevreuil.
La Chasse aux Lièvres.
L'Eté au Bleuet—scène d'été.
L'Oiseau-Mouche.
La Migration Printanière des Oiseaux.
La Chasse à la Perdrix.
Canterie Ornithologique.
La Chasse aux Ecureuils.

SECONDE PARTIE.

Itinéraire d'un Voyage de Québec à Gaspé.

Lévi.
Saint-Romuald.
Saint-Henri.
Saint-Charles.
Berthier,
Saint-Thomas.
Saint-Jean Port-Joli.
Saint-Roch des Aulnaies.
Sainte-Anne La Pocatière.
La Rivière-Ouelle.
Kamouraska.
Rivière-du-Loup.
Cacouna.
Ile-Verte et Trois-Pistoles.
Sainte-Cécile du Bic.
Saint-Simon et Saint-Fabien.
Rimouski.
Tadousac.
Bagotville.
La Malbaie.
Les Eboulements.
La Baie Saint-Paul.
Saint-Joachim.
Sainte Anne du Nord.

M. L. ORÉMAZIE,
Libraire,
Rue Lesdo, Québec

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

51, *rue Sainte-Anne, haute-ville,*

QUÉBEC.

EN VENTE A CETTE IMPRIMERIE

10,000 exemplaires ALPHABET DES ENFANTS.

10,000 exemplaires PETIT CATÉCHISME du Diocèse de Québec, le seul approuvé.

SOUS PRESSE :

10,000 exemplaires DEVOIRS DU CHRÉTIEN, édition tirée avec soin sur beaux caractères.

7 nov. 1874. 1339

AVIS

LE JOURNAL DE OUEBEC

EST EN VENTE

AU

DEBIT DE TABAC DE M. DARVEAU

Rue et faubourg Saint Jean,

Maison ci-devant occupée par M. DUBORD vis-à-vis le cimetière anglais.

VERRERIES.

CONSISTANT EN

Verres à Vin, Xérès, Porto, Claret, Champagne.
Tombleurs, Gobelets et Verres à Bière.
En verre pressé et taillé
—AUSSI—
Caraffes de tout genre.
Huiliers argentés et en étain.
Verre réduits etc.

CALLERAN

PATISSERIE FRANÇAISE.

Le soussigné, ayant acheté une grande quantité de TAPISSERIE FRANÇAISE ornée de beaux dessins, à très-bas prix, la vendra à une

Grande réduction sur le prix original

Il offre aussi en vente des

TAPISSERIES ANGLAISES ET AMERICAINES,

Peintures,
Huile,
Esprit de Térébenthine,
Vernis,
Pinceaux, etc., etc.

SAML. CORNEIL,
Peintre, Verrier et Tapissier,
40 et 40½, rue Saint-Jean.
22 juin 1864 718

Tableau indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, JUILLET, 1875.

ARRIVÉE	MALLES.	CLOTURE
A. M. P. M.	ONTARIO.	A. M. P. M.
8.00	Ottawa, par chemin de fer (a)	.... 6.00
8.00	Province d'Ontario (a)	.... 6.00
	QUEBEC.	
8.00	Arthabaska et Trois-Rivières, par chemin de fer, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)	.... 6.00
	Station de la Chaudière	.... 6.00
8.00	Cité de Montréal, et l'Ouest, par chemin de fer, tous les jours (a)	.... 6.00
3.00	Montréal Ouest, " par train express, les lundis, mercredis et vendredis, à	11.50
	Trois-Rivières et Sorel, par chemin de fer, tous les jours	.... 6.00
	Cité de Montréal, Batiscan, St. Pierre-les-Becquets, Trois-Rivières, Berthier et Sorel par steamer, tous les jours	.... 3.00
	Leeds, Mégantic, tous les jours (a)	.... 6.00
8.00	Saint-Gilles et Saint-Nicolas, tous les mardis, jeudis et samedis	.... 6.00
4.30	Rivière-du-Loup et l'Est, par chemin de fer, tous les jours (b)	7.00
3.00	Rivière-du-Loup et Cacouna, par express, les mardis, jeudis et samedis, à	.... 1.00
	Moulins de la Chaudière	7.00
	MALLES LOCALES.	
4.30	Saint-Anselme et le comté de Dorchester, tous les jours	7.00
8.30	Beaumont et Saint-Michel, tous les jours	.... 4.00
8.30 3.00	Bienville et Lauzon, deux fois par jour	8.00 8.30 4.30
	Lévis, trois fois par jour	8.30 1.00 4.30
8.00 4.30	Québec-Sud, deux fois par jour,	7.00 6.00
8.00	Beauce, Aubin, etc., comté de Beauce, tous les jours	11.00
3.00	New-Liverpool et Saint-Jean Chrysostôme, deux fois par jour	8.30 2.30
8.00 2.30	Spencer Cove, deux fois par jour	8.00 2.30
	Billery Cove	8.00
	Saint-Sauveur et Saint-Roch, trois fois par jour	8.00 4.00 11.00
9.00	Bergerville et Cap Rouge	.... 2.30
	Rive Sud (Ouest,) Saint-Nicolas, jusqu'à Bécancour, tous les jours	3.00
8.00	Rive Nord, (Ouest,) Sainte-Foye, jusqu'aux Trois-Rivières, par terre, tous les jours	.... 4.00
8.00	Rive Nord, (Est,) Beauport, Sault-Mont morency, jusqu'à Murray Bay, Chicoutimi, tous les jours	8.00
8.00	Ile d'Orléans, les lundis, mercredis et vendredis	.... 4.30
9.00	Beaulieu, les mardis, jeudis et samedis, à	.... 5.30
8.00	Bourg-Louis, Saint-Raymond, Pont-Rouge, Ste. Catherine, tous les jours	.... 4.00
10 00	Valcartier et Lorette, les mercredis et samedis	.... 2.00
10.00	Laval et Lac Beauport, les mercredis et samedis	.... 2.00
10.00	Charlesbourg et Lorette, tous les jours, à	.... 2.00
10.00	Stoneham, les samedis	.... 2.00
	BAIE DES CHALEURS.	
4.30	Matapédiac, Cross Point, Maria, Campbelliton, Nouvelle Shoalbred, Caplin et New-Richmond, par terre tous les jours	7.00
	Comté de Bonaventure et Gaspé, par la compagnie des vapeurs de Québec et des Ports du Golfe, tous les mardis à	.... 1.00
	PROVINCES MARITIMES.	
4.30	Partie nord du Nouveau-Brunswick, Edmunston, Woodstock, par terre, tous les jours	7.00
8.00	Nouveau-Brunswick, Fredericton, Saint-Jean, Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, par le chemin de fer vià Island Pond, tous les jours, à	.... 6.00
	(Terreneuve et les Bermudes, I. O	.... 6.00
	sont comprises dans chaque malle pour Halifax, d'où une malle est expédiée à l'arrivée des steamers Iuman, venant de New-York.)	
	ETATS-UNIS.	
8.00	Boston et New-York, etc	6.00
	INDES OCCIDENTALES.	
	Lettres, etc., payées d'avance, voie de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées	.... 6.00
	Pour la Havane et les Indes Occidentales, voie de la Havane à New-York, tous les jours	.... 6.00
	d'où les malles sont expédiées chaque jeudi.	
	Pour Saint-Thomas, les Indes Occidentales et le Brésil, jusqu'à New-York	.... 6.00
	d'où les malles sont expédiées le 23 de chaque mois.	
	GRANDE BRETAGNE.	
	Par la voie canadienne chaque samedi (c)	7.00
	Par la ligne Guion, voie de New-York, les samedis	.... 6.00
	Par les vapeurs de la ligne Cunard, voie de New-York, les samedis	.... 6.00
	Par la ligne Hambourg, voie de New-York, les lundis	.... 6.00

a.—Sac des malles p. chars ouvert jusqu'à .... 7.00 P. M.
b.— Do do 7.00 A. M.
c.—Sac supplémentaire, à .... 8.00 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle.

Les boîtes aux lettres sur la rue seront visitées à 6.45 A. M. 10.30 A. M., 3.45 P. M., 5.45 P. M.

J. B. PEUNEAU,
Maître de Poste
14 juillet 1875 728

Marchandises sèches

NOUVEAU MAGASIN

DE

MARCHANDISES SÈCHES.

H. CHARTRAIN et ROY,

No. 51, *coin des rues Saint-Jean et Sainte-Ursule.*

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un

Magasin de Marchandises Sèches

D'ETAPE ET DE FANTAISIE,

Avec un assortiment complet pour l'usage des familles. On trouvera un choix spécial de Cols, Poignets, Cravates, Ombrelles, etc., etc.

A DES PRIX REDUITS.

☞ Une foule d'articles de mode. ☜

Un Tailleur est attaché à l'établissement et exécutera tous les ordres qu'on voudra bien lui confier.

Une prompte visite est respectueusement sollicitée au

No. 51, rue Saint-Jean et Sainte-Ursule, H. V.

H. CHARTRAIN et ROY.

29 mai 1875. 387-1m

NOUVEAUTÉS A BON MARCHÉ

CHEZ

W. H. BURNETT,

No. 47, rue Saint-Jean, H. V.

J'appelle respectueusement l'attention du public sur mon CHOIX de NOUVELLES MARCHANDISES A LA MODE, ARTICLES DE MODES, et EFFETS A L'USAGE DES MESSIEURS.

L'attention particulière est appelée sur les articles suivants :

Foulards de soie pour dames, depuis 15c chaque.
Patrons de Robes depuis 13c la verge.
Chapeaux en feille depuis 10c chaque.
Soie de fantaisie depuis 47c la verge.
Chemises blanches de toilette pour messieurs
Chemises d'Oxford pour messieurs } de toutes les grandeurs.
" Regatta "
Cols en toile "
Manchettes "

Cravates, Quarrés en soie, Mouchoirs en soie et en toile, et un assortiment de Vêtements de dessous.

Chaque article est marqué en chiffres distincts et à la plus légère avance possible sur le prix coûtant.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

W. H. BURNETT,
28 mai 1875 519-3m 47, rue Saint-Jean, H. V.

MARCHANDISES NOUVELLES.

Venant d'être reçus :

NOUVEAUX CHALES.
NOUVEAUX COLS ET MANCHETTES.
NOUVELLES GARNITURES POUR ROBES
NOUVELLES DENTELLES do do
NOUVEAUX RUBANS.
NOUVELLES SOIES.
NOUVEAUX MÉRINOS.
NOUVEAUX ENTOUCAS.
NOUVELLES ETOFFES A ROBES POUR DEUIL.
NOUVELLES FLEURS.
NOUVEAUX TWEEDS.
NOUVEAUX CHAPEAUX DE FEUTRE.
NOUVELLES CHEMISES ET CRAVATES.
NOUVEAUX COLS.
NOUVEAUX REPPS DE SOIE ET DE LAINE
NOUVEAUX DAMAS.
NOUVEAUX TAPIS (GRANDE VARIETE).
NOUVEAUX TAPIS DE TABLE ET DE PIANOS
COUVREPIEDS, NAPPES, SERVIETTES.
DRAPS, CASIMIRS.
TOILES, COTONS.
ALBUMS, LUNETTES D'OPERAS.
SACS DE VOYAGE EN CUIR.
PARAPLUIES DE SOIE ET D'ALPACA etc., etc.

EN VENTE CHEZ

JOS. HAMEL ET FRÈRES,

Rue Sous-le-Fort.

3 avril 1875. 265

PRINTEMPS 1875.

GLOVER, FRY ET Cie

Viennent de recevoir un choix varié des

Marchandises les plus nouvelles pour le printemps,

Chapeaux en paille,
Fleurs, Plumes,
Rubans, Dentelles,
Manteaux, Gilets,
Tabliers, Polonaises,
Costumes, Etoffes à Robes,
Soies et Satins noir et de couleurs pour garnitures de robes, etc., etc.

Nouveaux Patrons en Tapis de Bruxelles,
Nouveaux Patrons en Tapis Tapestry,
Tapis à Escaliers, Tapis Ecossais.

Département des Messieurs

Nouveaux pardessus pour le printemps.
Habillements en Tweed.
Habillements et Guêtres en caoutchouc.

—AUSSI—

Un magnifique assortiment de Tweeds de l'Ouest de l'Angleterre, Tweeds Canadiens, Tweeds Ecossais, Etoffes de fantaisie, Meltons, Draps et Casimirs, etc., etc.

Avec leur assortiment choisi d'Ornaments de Cravates, Scarfes, Collets, Chemises, Bas, Gants, Bretelles, etc., etc.

GLOVER, FRY ET Cie.
15 mars 1875. 233

Sucre d'érable.

3,000 LIVRES SUCRE D'ERABLE TRES-BRILLANT.

En vente chez

JOS. LEPAGE,
No. 14, rue Saint-Jacques,
10 juin 1875. 577 Québec.

Huile de Charbon.

60 BARILS Huile de Charbon, 1ère qualité supérieure, maintenant en décharge.

A vendre chez

JOSEPH LEPAGE,
No. 14, rue Saint-Jacques,
5 juin 1875. 554 Québec.

MOULIN A PAPIER DE LORETTE

Papier à envelopper.

20,000 RAMES Papier à envelopper assorti, paille, gris, brun, drab et manille de toutes les grandeurs et qualités, à des prix réduits.

J. et W. REID,
16 juin 1875. 600 Rue Saint-Paul

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

No. 41, rue Sainte-Anne, Haute-Ville.

EN VENTE :

5,000 ex. PETIT PAROISSIEN.
5,000 ex. PETIT FORMULAIRE.
2,500 ex. NEUVAINE A ST. FRANÇOIS-XAVIER, MOIS DE ST. JOSEPH et MOIS DE MARIE, en un seul volume.
2,500 ex. MANUEL DU SAINT ROSAIRE et du SAINT SCAPULAIRE.
7,000 ex. MISSION BOOK, etc.
8,000 ex. POCKET MANUAL.
11 nov. 1874. 1358

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

AVIS AUX CONSEILS MUNICIPAUX

MM. les Secrétaires-Trésoriers pourront se procurer à cette imprimerie des FORMULES DE LISTES ELECTORALES au prix ordinaire.

5 mars 1875. 188

VÉRITABLE EAU DE COLOGNE

Je, soussigné, donne par le présent avis, qu'un Dépôt pour la vente en gros et en détail de ma "VERITABLE EAU DE COLOGNE," qui a remporté les prix aux grandes expositions de Londres 1851, New-York, 1853, Londres, 1862, Oporto, 1865, Cordoue (République Argentine) 1871, et Vienne 1873, a été établi par moi à Québec et que mon seul agent est M. R. MORGAN, dont on pourra obtenir le véritable article.

Pour prévenir les diverses espèces d'impositions pratiquées sous mon nom, chaque pratique sera, si elle le désire, pourvue d'un document officiel portant ma signature et mon sceau, certifié sous la signature et le sceau du maire de cette cité et certifié par notre gouvernement pour prouver l'authenticité de mon Eau de Cologne.

Cologne sur le Rhin, 4 déc. 1874.

JOHANN MARIA FARINA,
Julich Place, n. 4,
Pourvoyeur breveté,
Pour diverses cours impériales et royales.

Je désire informer le public et le commerce que j'ai reçu récemment, directement du manufacturier, un grand approvisionnement de l'Eau de Colone que je puis garantir être le véritable article.

En gros et en détail.

R. MORGAN,
6 fév. 1875 135 18, rue Fabrique

VENTE DE MONTRES

ET

BIJOUTERIES

CHEZ

E. JACOT,

Saint-Roch.

M. JACOT vient de renouveler son assortiment par des nouvelles importations de MONTRES et BIJOUTERIES qu'il vient de recevoir d'Europe.

La qualité et le choix ne laissent rien à désirer et les prix très-bas.

Une visite du public est respectueusement sollicitée.

E. JACOT,
Rue de la Couronne,
9 avril 1875. 291 Saint-Roch.

MACHINES A LAVER

A vendre par L. N. Allaire et Cie.

CERTIFICATS.

Québec, 23 février 1875.

MM. L. N. ALLAIRE ET Cie.,

Messieurs,—Mme. Rouleau se sert depuis le 18 juillet 1874, de la Machine à blanchir et à retordre le linge, de L. N. Allaire et Cie., elle trouve qu'elle accomplit tout ce que vous prétendez qu'elle peut faire. Le blanchissage qui, ordinairement, occupait une personne pendant toute la journée, se fait actuellement en une couple d'heures, et Mme Rouleau dit qu'il se fait aussi d'une manière bien supérieure. La meilleure recommandation que l'on puisse faire de votre machine est peut être de dire que les plus gros objets de literie et le linge de table se lavent aussi facilement que le faux-col et les poignets. Tout le blanchissage se fait maintenant dans l'avant midi. Je dirai à tous, achetez une machine de L. N. Allaire et Cie. et soyez heureux.

Votre dévoué,

J. ROULEAU,
Bureau de l'Excise.

Saint-Sauveur, 23 février 1875.

MM. L. N. ALLAIRE ET Cie., Québec.

Messieurs,—Sur la recommandation d'un ami l'une de vos machines très-vantées pour blanchir le linge a été introduite dans ma cuisine, malgré la forte opposition de la servante. Après avoir fait dans une heure un blanchissage qui prenait au paravant toute une journée, elle offrit d'en payer le prix plutôt que de s'en passer. Je puis ajouter ici, qu'ayant été souvent trompé au sujet de pareille machines, j'étais porté à croire que la votre ne valait pas mieux que les autres, et ayant exprimé cette opinion publiquement, je me crois tenu en honneur de déclarer, après mon expérience, que c'est la seule que j'aie vu donner pleine satisfaction.

Votre respectueux,

JEAN ALLAIRE.

L. N. ALLAIRE ET Cie.
16 mars 1875. 218

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS

Les Engins suivants :

Un Engin portatif complet, avec Chaudière, "Style Locomotive" de la force de six chevaux.

Un Engin neuf d'environ 25 forces avec valve à détente, très-bien fini.

Un autre Engin dont le cylindre est debout sur deux colonnes, d'environ sept forces, avec chaudière et ses accessoires.

Ce dernier engin est actuellement en opération dans l'atelier des soussignés.

Les trois engins peuvent être livrés à huit jours d'avis.

ROUSSEAU et SOUCY,
3 mars 875. 183 Rue Saint-Paul.

Avis aux propriétaires de moulins, manufactures et usines.

Le soussigné a l'honneur de les informer qu'il vendra d'ici au mois de juin des Courroies de cuir, de caoutchouc, Lacets et Crochets pour courroies, Limes de toutes sortes à 25 pour 100 de réduction.

Presser-vous de venir acheter car une pareille occasion ne se présentera pas de sitôt.

Prix sera envoyée gratis par la malle sur application.

ANT. ROUSSEAU, JR.,
1 mars 1